

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE  
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-  
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 3 OCTOBRE 2012

VOLUME 22-2

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION

**JEAN LAROSE & DANIELLE BERGERON**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue St-Jacques, Bureau 2010  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,  
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me DAVE KIMPTON pour le Directeur général des élections  
Me LUCIE JONCAS pour Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)  
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec  
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal  
Me SIMON RUEL pour l'Union des municipalités du Québec  
Me MARTINE L. TREMBLAY pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec  
Me SIMON LAROSE pour Procureur général du Québec  
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Me Geneviève Gagnon pour la Société Radio-Canada

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES.. . . . .	4
PRÉLIMINAIRES. . . . .	5
LINO ZAMBITO	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT . . . . .	12
DISCUSSION.. . . . .	102
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT.. . . . .	111

---

LISTE DES PIÈCES

13P-179	: Liste soumissionnaires usine Boisbriand 2007-06-22 (deviendra 13NP) . . . . .	86
13NP-179	: Liste soumissionnaires usine Boisbriand 2007-06-22 . . . . .	110
13NP-180	: Résolution du règlement d'emprunt modifié 2007-07-23 . . . . .	110
13NP-181	: Extrait d'une résolution usine Boisbriand 2007-09-04 . . . . .	124

---

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce troisième (3e) jour du  
2 mois d'octobre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 Me DENIS GALLANT :

7 Je voulais m'adresser à vous, Madame la Présidente,  
8 avant que le témoin continue son interrogatoire.

9 Ceci étant dit, j'avais proposé... j'avais proposé  
10 avec les avocats des médias - vous savez que nous  
11 allons maintenant entamer une phase qui va être  
12 couverte par votre ordonnance de non-publication  
13 temporaire et j'en ai pour quelques heures, j'en ai  
14 probablement pour la journée.

15 Ceci étant dit, moi, j'avais fait valoir  
16 qu'au niveau des contre-interrogatoires  
17 j'anticipais une grande difficulté à savoir...  
18 parce que, après ce bloc-là, nous allons revenir à  
19 la normale et, pour d'autres blocs, notamment le  
20 ministère des Transports du Québec et autres, et  
21 d'autres municipalités, ça ne sera pas couvert par  
22 l'ordonnance de non-publication. Et je me posais la  
23 grande question, bien honnêtement, comment les  
24 contre-interrogatoires pouvaient avoir lieu dans  
25 une enquête publique si les parties pouvaient

1 contre-interroger de long et en large, incluant des  
2 grandes parties sur les sujets qui sont  
3 présentement devant les tribunaux.

4 Et moi, je suggère que le contre-  
5 interrogatoire devrait, dans un premier temps, se  
6 limiter, qu'on permette le contre-interrogatoire  
7 sur les sujets visés par votre ordonnance de non-  
8 publication, qu'on empêche qu'on pose des questions  
9 qui vont plus loin que ça, qu'on revienne à la  
10 normale pour d'autres sujets, tel le ministère des  
11 Transports du Québec, et ensuite qu'on permette un  
12 contre-interrogatoire au sens large, bien entendu,  
13 en ne touchant pas, là, à ce qui aura été couvert  
14 sur le sujet, là, faisant l'objet de votre  
15 ordonnance de non-publication.

16 On m'informe que ça va avec les procureurs  
17 des médias, mais que les parties ne seraient pas  
18 chaudes à l'idée et je voulais vider ça tout de  
19 suite.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Alors, je vais entendre les personnes... D'abord,  
22 est-ce que vous avez limité la portion à un sujet  
23 plus particulier qui concerne la non-publication?

24 Me DENIS GALLANT :

25 Tout à fait, j'ai fait par exprès pour justement en

1 faire toucher à deux blocs aujourd'hui même, donc  
2 soit la Ville de Boisbriand et le financement...  
3 une certaine partie du financement des partis  
4 politiques qui... où est-ce qu'il y a des sujets  
5 qui peuvent faire l'objet de votre ordonnance de  
6 non-publication temporaire, sujet peut-être à  
7 ouvrir plus tard. Et en faisant ça, moi, je  
8 circonscris, là, des questions bien, bien  
9 particulières. Donc, je m'attends à ce que le  
10 contre-interrogatoire se limite à ça.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K. Alors, je vais donc entendre les personnes que  
13 ça concerne.

14 Me MARTIN ST-JEAN :

15 Martin St-Jean, Ville de Montréal. Écoutez, ce que  
16 maître Gallant vous soumet aujourd'hui, on  
17 l'apprend de sa bouche au même moment que vous.  
18 Cette demande-là, on ne peut présumer, j'imagine,  
19 aucunement du témoignage de monsieur Zambito dans  
20 les prochains moments. Il nous parle de la Ville de  
21 Boisbriand, je comprends très bien l'étendue de la  
22 participation de la Ville de Montréal, donc je ne  
23 ferai pas de représentations sur ce point-là.  
24 Toutefois, on nous parle de financement politique  
25 et vous n'êtes pas sans savoir que monsieur

1           Zambito, dans un volet public, a fait référence à  
2           une ristourne ou à une quote de trois pour cent  
3           (3 %). Et clairement, c'est du domaine du  
4           financement politique, et je m'en voudrais d'avoir  
5           à scinder un contre-interrogatoire alors que je  
6           n'ai aucune information et je ne sais pas où le  
7           témoin se rendra sur ce sujet-là.

8           LA PRÉSIDENTE :

9           Bon. Est-ce que... Oui.

10          Me LUCIE JONCAS :

11          Alors, écoutez, pour l'instant, j'ignore si je vais  
12          contre-interroger.

13          LA PRÉSIDENTE :

14          C'est ça.

15          Me LUCIE JONCAS :

16          Je pense que la demande est prématurée.

17          LA PRÉSIDENTE :

18          C'est ça. C'est ça, tout à fait.

19          Me LUCIE JONCAS :

20          C'est hors norme de scinder un contre-  
21          interrogatoire, mais peut-être qu'à la fin, il y  
22          aura lieu de le scinder à la fin du témoignage au  
23          complet, il y aura lieu de scinder une partie  
24          publique et non publique, mais je pense que la  
25          demande est prématurée à cette étape-ci.



1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, oui, c'est ça, tout à fait. Oui.

3 Me GENEVIÈVE GAGNON :

4 Bonjour, Madame la Présidente. Geneviève Gagnon  
5 pour la Société Radio-Canada. Je ne savais pas que  
6 maître Gallant allait adresser cette question  
7 maintenant. J'aurais voulu lui parler, mais je  
8 soulève quand même un point qui, moi, me préoccupe.  
9 En ce sens que vous savez qu'on a consenti à  
10 l'ordonnance de non-publication temporaire...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 C'est ça.

13 Me GENEVIÈVE GAGNON :

14 ... et donc qu'on allait faire le débat une fois  
15 que la partie non-publication serait terminée. Là  
16 ce que je comprends, c'est qu'il y aura une  
17 poursuite publique de témoignage de monsieur  
18 Zambito après et on ne sait pas quelle en sera la  
19 durée. Alors, ma préoccupation est à savoir, tout  
20 dépendant quand est-ce que la partie...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Non, mais c'est que le témoignage de monsieur  
23 Zambito, si je comprends bien, n'est pas  
24 nécessairement terminé avec la portion non-  
25 publication.

1 Me GENEVIÈVE GAGNON :

2 C'est ce que je comprends moi aussi maintenant,  
3 c'est ce que je comprends maintenant. Alors, ma  
4 préoccupation - et probablement qu'il y aura lieu  
5 d'avoir des discussions, mais je veux exprimer tout  
6 de suite ma préoccupation - c'est que si le  
7 témoignage, par exemple, doit se poursuivre pendant  
8 une semaine, bien, il est possible que, nous, on  
9 demande de régler la partie... de revenir sur la  
10 partie de l'ordonnance de non-publication avant. Ce  
11 serait beaucoup plus facile de le faire si les  
12 contre-interrogatoires étaient terminés, beaucoup  
13 plus facile pour la Commission également.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui, mais, écoutez...

16 Me GENEVIÈVE GAGNON :

17 Voilà!

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... j'entends ce que vous dites, mais cela étant  
20 dit, les parties ont raison aussi d'avoir un peu de  
21 difficulté à se dire « est-ce que je vais pouvoir  
22 contre-interroger tant et aussi longtemps que je  
23 n'ai pas entendu son témoignage sur cette portion-  
24 là ».

25

1 Me GENEVIÈVE GAGNON :

2 Je comprends.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Alors, il se peut très bien que des gens, à l'heure  
5 actuelle, des parties, à l'heure actuelle,  
6 considèrent qu'elles voudraient bien contre-  
7 interroger sur cette portion-là, mais se rendent  
8 compte que ça ne les concerne pas, mais hésitent à  
9 vouloir se jeter dans l'eau tout de suite pour  
10 limiter leur contre-interrogatoire dès ce moment-  
11 ci. Alors, je pense que ce qui serait sage, là,  
12 c'est qu'on entende le témoignage de monsieur  
13 Zambito en chef, maintenant, sur la portion qui est  
14 en non-publication. Et il est certain que cette  
15 portion-là, comme elle est en non-publication  
16 différée, il y aura probablement des portions qui  
17 pourront être levées, l'interdiction de publication  
18 pourra peut-être être levée à un moment qui sera  
19 déterminé.

20 Me GENEVIÈVE GAGNON :

21 Merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Parfait. Maître Gallant.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Ça va bien. Très bien.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, est-ce qu'on peut faire venir monsieur  
3 Zambito?

4 LA GREFFIÈRE :

5 Monsieur Zambito, vous êtes sous le même serment.

6 LINO ZAMBITO

7 Sous le même serment ;

8 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[1]** Alors bonjour, Monsieur Zambito.

10 R. Bonjour.

11 Q. **[2]** Alors, nous allons maintenant enchaîner avec la  
12 Ville de Boisbriand. Vous avez dit ce matin, vous  
13 avez parlé de la date de votre arrestation. Donc,  
14 ce qu'on comprend, c'est que vous avez été, vous  
15 avez fait l'objet d'une arrestation dans un projet  
16 de la Sûreté du Québec, c'est exact?

17 R. Oui. C'est bien ça.

18 Q. **[3]** Parfait. Je vais juste revenir un petit peu  
19 plus... Parce qu'on va revenir plus en détail sur  
20 ces accusations-là. Vous êtes... Votre entreprise a  
21 son siège social à Boisbriand, puis je comprends  
22 que c'est une place où est-ce que vous avez un  
23 certain volume d'affaires.

24 R. Oui. C'est bien ça.

25 Q. **[4]** Parfait. Vous êtes à Boisbriand, je pense que

1 je vous ai déjà posé la question, je pense, vous  
2 étiez à Laval, votre entreprise était à Laval et a  
3 déménagé à Boisbriand, juste nous rappeler en  
4 quelle année.

5 R. En deux mille trois (2003) j'ai déménagé mon siège  
6 social à Boisbriand.

7 Q. **[5]** Parfait. Et vous avez un volume d'affaires  
8 important à Montréal? Ça, vous nous en avez parlé  
9 abondamment au cours des derniers jours.

10 R. Oui.

11 Q. **[6]** On va explorer plus tard le MTQ. Mais vous  
12 aviez également un certain volume d'affaires à  
13 Boisbriand. Ça représentait à peu près combien de  
14 votre chiffre d'affaires, Boisbriand, la  
15 Municipalité?

16 R. Écoutez, moi je vous dirais, ça représentait cinq  
17 (5) à six pour cent (6 %), gros maximum, de notre  
18 chiffre d'affaires. Il faut prendre en  
19 considération qu'à un moment donné, à l'an deux  
20 mille sept (2007), on a été plus bas  
21 soumissionnaire pour le projet de l'usine  
22 d'épuration de Boisbriand, qui était un projet de  
23 vingt-huit millions (28 M\$). Donc, c'était quand  
24 même un montant assez considérable. Pour l'année  
25 deux mille sept (2007) et deux mille huit (2008),

1           ça représentait un haut pourcentage de notre  
2           chiffre d'affaires.

3           Q. **[7]** Parfait. Boisbriand, en tant que telle, juste  
4           nous expliquer, parce qu'on va... On quitte  
5           Montréal, puis peut-être avoir un avant-goût dans  
6           les municipalités. Boisbriand, ça a combien de  
7           population, environ?

8           R. Écoutez, à ma connaissance, de mémoire on parle de  
9           vingt-huit mille (28 000) à trente mille (30 000)  
10          personnes de population, là. Je vous donne un  
11          chiffre, là, qui me semble raisonnable de croire.

12          Q. **[8]** Parfait. Boisbriand, c'est évident qu'on ne  
13          peut pas comparer ça à Montréal, loin de là. Juste  
14          nous dire, le système d'attribution des contrats,  
15          vous avez commencé, comme vous dites, à peu près...  
16          Le premier contrat avec Boisbriand, vous l'avez eu  
17          quand, environ?

18          R. À ma connaissance, ça a été aux alentours de deux  
19          mille quatre (2004), deux mille cinq (2005).

20          Q. **[9]** O.K. Puis c'était un contrat de quelle nature?

21          R. C'était un contrat... J'ai fait un contrat en sous-  
22          traitance sur le chemin Grande-Côte entre  
23          l'autoroute 15 et le boulevard Grande-Allée. J'ai  
24          fait la sous-traitance pour la compagnie ABC Rive-  
25          Nord, qui est une compagnie qui est spécialisée

1 plus dans le domaine de l'asphaltage. Ils avaient  
2 été les plus bas soumissionnaires sur ce contrat-  
3 là, et on... Vu qu'eux n'avaient pas d'équipe  
4 d'égouts, on m'avait communiqué pour voir si  
5 j'étais intéressé à faire toute la portion égouts  
6 et terrassement pour eux.

7 Q. **[10]** Et ça c'était un sous-contrat, là, en termes  
8 de valeur, ça valait combien à peu près, à votre  
9 souvenir?

10 R. Écoutez, je pense que c'était de l'ordre de deux  
11 (2 M\$) à trois millions (3 M\$).

12 Q. **[11]** Deux (2 M\$) à trois millions (3 M\$). Et à ce  
13 moment-là, là on parle de votre premier contrat en  
14 tant que tel, puis ce que vous nous avez expliqué à  
15 l'aide de ce qui se passe à la Ville de Montréal,  
16 c'est que généralement, quand il y a un système  
17 d'appel d'offres, c'est l'entrepreneur général qui  
18 va l'obtenir, en étant le plus bas soumissionnaire  
19 conforme, il y a certains corps de métier qui sont  
20 légiférés, mais quand on veut quelqu'un pour faire  
21 un travail, des travaux au niveau des égouts,  
22 généralement l'entrepreneur général a le choix du  
23 sous-contractant qu'il veut?

24 R. Oui, absolument.

25 Q. **[12]** Bon. Donc, ABC Rive-Nord, vous en avez déjà

1           parlé, qui est reliée à certaines personnes, dont  
2           monsieur Whissell...

3           R. Oui, c'est...

4           Q. **[13]** ... de mémoire, puis vous nous avez nommé  
5           d'autres personnes également avec qui vous faisiez  
6           affaire.

7           R. Oui. C'est une entreprise qui appartenait, dans le  
8           temps, là je pense qu'il y a eu des changements...

9           Q. **[14]** O.K.

10          R. Mais c'était, les principaux actionnaires étaient  
11          monsieur Claude Chagnon et l'ancien ministre David  
12          Whissell.

13          Q. **[15]** Parfait. Alors, et on vous... Vous connaissiez  
14          ces gens-là, j'imagine, avant, puisqu'on vous a  
15          donné un contrat en sous-traitance? C'était la  
16          première fois, là, à Boisbriand?

17          R. Non, je les connaissais. Je savais c'était qui, ces  
18          gens-là.

19          Q. **[16]** Parfait. Au niveau des contrats que vous avez  
20          eus également, outre l'usine de filtration de  
21          Boisbriand, qui est quelque chose de spécial, vous  
22          avez parlé à la hauteur de vingt-huit millions  
23          (28 M\$)?

24          R. Oui.

25          Q. **[17]** Généralement, les contrats que vous avez eus à



1 Boisbriand, est-ce que c'était dans le même domaine  
2 qu'à Montréal, notamment les égouts, ou c'était  
3 plus diversifié?

4 R. Écoutez, la majorité des travaux, des contrats que  
5 j'ai exécutés à Boisbriand, c'était dans le  
6 domaine, tout le temps dans notre créneau égouts,  
7 aqueducs, terrassement de rues. Le seul qui a un  
8 peu divergé de notre créneau, mais il y avait quand  
9 même énormément de génie civil, c'est un projet du  
10 parc Pellerin. On a construit une piscine  
11 municipale, mais il y avait tout le terrassement,  
12 tout le système de drainage qui a été fait par nous  
13 aussi, là. C'était lui qui sortait un peu de notre  
14 créneau, parce qu'il y avait un peu de bâtiments,  
15 mais... Essentiellement, c'était tout le temps des  
16 projets dans le domaine auquel nous oeuvrions.  
17 Pareillement dans le projet Faubourg Boisbriand.

18 Faubourg Boisbriand, c'est l'ancien site  
19 GM, où l'usine GM se retrouvait, qui avait fermé  
20 dans les débuts deux mille (2000), à ma  
21 connaissance, et où il y a un gros développement  
22 immobilier qui s'est fait sur ce site-là.

23 Q. **[18]** Parfait. Maintenant, je vais y aller de façon  
24 graduelle et chronologique, mais pouvez-vous juste  
25 nous dire, d'ores et déjà, vous avez eu combien de

1           contrats à Boisbriand, jusqu'à la cession de vos  
2           biens, ou la cession des biens de la compagnie  
3           Infrabec, là, à partir du premier sous-contrat que  
4           vous avez?

5           R. Écoutez, moi je pense que sur une période de...

6           Q. **[19]** Moins de dix (10) ans?

7           R. Bien, j'ai dit... Je vous ai dit que j'ai débuté  
8           deux mille quatre (2004) à à peu près deux mille  
9           dix (2010), là. Sur une période de six ans, à peu  
10          près, je vous dirais que j'ai eu possiblement une  
11          dizaine de contrats.

12          Q. **[20]** Une dizaine de contrats. Vous allez nous  
13          expliquer, maintenant, comment ça fonctionne à  
14          Boisbriand, puis j'imagine que c'est similaire dans  
15          d'autres petites municipalités, l'octroi des  
16          contrats. Qui s'occupe... qui s'occupe de la  
17          conception des plans et devis? Qui s'occupe de la  
18          réalisation, je parle en termes de génie civil, de  
19          ces travaux-là, et qui s'occupe de la surveillance  
20          des chantiers?

21          R. Écoutez, un peu, c'est le même... c'est la même  
22          façon de faire. L'exemple Boisbriand, c'est un peu  
23          qu'est-ce qui se fait dans les autres villes de la  
24          couronne nord, qu'on parle de Blainville, qu'on  
25          parle de Rosemère, qu'on parle de Terrebonne,

1 Mascouche et tout ça. C'est sûr que c'est des plus  
2 petites villes où est-ce que les moyens sont plus  
3 restreints. Donc, la plupart de ces municipalités-  
4 là ont un service de l'ingénierie, mais souvent on  
5 fait appel au secteur privé pour faire  
6 l'élaboration des plans et faire la surveillance  
7 des projets. On donne... Je ne pourrais pas vous  
8 mettre un pourcentage, mais une grande, grande  
9 partie des travaux sont octroyés au domaine des  
10 firmes d'ingénieurs privées.

11 Q. **[21]** Est-ce qu'on peut... Vous n'êtes pas en mesure  
12 de donner un pourcentage par rapport à Boisbriand,  
13 dans la ville dans laquelle vous avez travaillé.  
14 Exemple, est-ce que c'est quatre-vingt-dix (90),  
15 est-ce que c'est quatre-vingt-quinze pour cent  
16 (95 %) ?

17 R. Bien, écoutez, Boisbriand, je pense que c'est  
18 facilement quatre-vingt-dix (90), quatre-vingt-  
19 quinze pour cent (95 %) qui est donné au privé.

20 Q. **[22]** O.K. Quelles sont, du temps que vous avez  
21 travaillé là, disons pendant six ans et peut-être  
22 un peu plus, les principales firmes de génie-  
23 conseil qui sont à Boisbriand, qui sont installées  
24 à Boisbriand ?

25 R. Les principales firmes qu'il y avait à Boisbriand,

1 il y avait BPR-Triax, il y avait le Groupe Roche,  
2 il y avait le bureau Genivar, Dessau était présent,  
3 le Groupe Séguin. Essentiellement, c'était... c'est  
4 ces cinq firmes-là qui étaient là.

5 Q. **[23]** Ce n'est pas un peu beaucoup cinq firmes de  
6 génie-conseil pour une population de vingt-huit  
7 mille (28 000) habitants? Vous expliquez ça  
8 comment? Parce que vous l'avez vécu.

9 R. Bien, écoutez, je pense qu'il faut mettre en  
10 perspective, je vous donne les cinq firmes qui  
11 étaient présentes au cours des cinq, six années.  
12 Mais c'est important de spécifier que ces cinq  
13 firmes-là n'oeuvraient pas toutes en même temps. Il  
14 faut comprendre, qui était au pouvoir en deux mille  
15 cinq (2005), qui était au pouvoir en deux mille  
16 neuf (2009). Et là, vous allez comprendre qui  
17 travaillait avec qui.

18 Q. **[24]** On va commencer. C'est-à-dire que vous arrivez  
19 aux alentours de deux mille quatre (2004) à vouloir  
20 une part de marché à Boisbriand. Ceci étant dit,  
21 ceci étant dit, je veux juste faire une parenthèse  
22 au niveau... Vous avez parlé des firmes de génie-  
23 conseil. Il y a une question que j'ai oubliée. Les  
24 entrepreneurs en construction de votre envergure  
25 qui touchent à peu près, là, au génie civil, est-ce

1 qu'il y en a d'autres qui gravitaient autour de la  
2 Ville de Boisbriand?

3 R. La seule chose que je peux vous dire, c'est que la  
4 compétition était féroce à Boisbriand. Il y avait  
5 beaucoup d'entrepreneurs des environs :

6 Sainte-Thérèse, Saint-Eustache et Blainville,  
7 Saint-Jérôme. Les entrepreneurs d'importance qui  
8 étaient établis à Boisbriand, il y avait nous,  
9 Constructions Infrabrec. Comme j'ai mentionné hier,  
10 on l'a vu, il y avait Construction Kiewit...

11 Q. **[25]** Oui.

12 R. ... qui, eux, ne touchaient pas à ce genre  
13 d'ouvrage-là. Et il y avait deux autres  
14 entrepreneurs qui étaient de taille moyenne :  
15 Pavage Dion et Excavation Maisonneuve. C'était  
16 principalement les joueurs qui étaient à  
17 Boisbriand.

18 Q. **[26]** O.K. Et pendant que vous avez été, dans le  
19 fond vous obteniez des contrats publics ou vous  
20 soumissionniez sur des contrats publics à  
21 Boisbriand, est-ce qu'il existait un système de  
22 collusion comme celui que vous avez décrit à  
23 Montréal dans votre secteur d'activité?

24 R. Aucunement. Boisbriand était... Il faut comprendre  
25 que quand, moi, je suis arrivé à Boisbriand en deux

1 mille trois (2003), deux mille quatre (2004),  
2 c'était une ville... Puis je pense que c'est  
3 important de comprendre. C'était une ville où est-  
4 ce qu'il n'y a pas de travail à longue haleine qui  
5 avait été fait, comme à Montréal où est-ce que les  
6 documents, les budgets avaient été montés et  
7 exagérés sur un long processus de temps.

8 Quand, moi, je suis arrivé en deux mille  
9 trois (2003), j'ai commencé à soumissionner, deux  
10 mille quatre (2004), deux mille cinq (2005), la  
11 vision des élus qui étaient en place, c'était de  
12 dire : Ça prend le meilleur prix possible, puis les  
13 entrepreneurs font tous de l'argent, il faut les  
14 serrer à la vis complètement. C'était la mentalité  
15 qu'il y avait dans les villes. Que les  
16 entrepreneurs s'en mettaient plein les poches. Je  
17 veux juste faire la nuance entre Montréal et cette  
18 ville-là. On ne faisait pas face aux mêmes montants  
19 de profit. On ne faisait pas face aux mêmes  
20 budgets. On était vraiment à l'étape au bas de  
21 l'échelle, à monter des budgets.

22 Q. **[27]** Ça veut dire... à monter des budgets?

23 R. Oui.

24 Q. **[28]** Puis c'est comme un nouveau territoire à  
25 développer?

1 R. C'est en plein ça. Même si quelqu'un arrivait à  
2 Boisbriand, qu'un entrepreneur, puis il décidait de  
3 faire une tournée ou de faire une collusion sur un  
4 contrat, moi, je peux vous confirmer, par  
5 expérience, qu'une fois qu'on mettait un huit (8),  
6 neuf pour cent (9 %) des budgets... de profit,  
7 excusez-moi, on défonçait les budgets de la Ville.  
8 Le travail... Puis je parle à Boisbriand. Il y a  
9 d'autres villes où est-ce que le travail avait été  
10 fait. Boisbriand, rien n'avait été fait encore.

11 Q. **[29]** On y reviendra sur les autres villes. Mais là  
12 on va se limiter sur Boisbriand. En deux mille  
13 trois (2003), qui est le maire de la ville en deux  
14 mille trois (2003)?

15 R. En deux mille trois (2003), c'est monsieur Robert  
16 Poirier.

17 Q. **[30]** Monsieur Poirier, à ce moment-là, est-ce  
18 que... Quelles sont vos relations avec lui à ce  
19 moment-là? Est-ce que vous le connaissiez d'avance?  
20 C'est qui Robert Poirier?

21 R. C'est qui Robert Poirier? Robert Poirier...

22 Q. **[31]** À ce moment-là, vous êtes un résidant de la  
23 ville?

24 R. Oui, j'habitais.

25 Q. **[32]** Au niveau corporatif?

1 R. Oui, mais j'habitais aussi à Boisbriand. J'avais...  
2 J'habitais à Boisbriand. Et pour moi, en deux mille  
3 trois (2003), Poirier, c'était le maire de la  
4 ville. Ce n'était pas une personne avec qui j'étais  
5 lié d'amitié ou proche. Pour moi, c'était le maire  
6 de la ville.

7 Q. **[33]** O.K. Puis à ce moment-là, lui, il est à la  
8 tête de quel parti politique, si vous vous en  
9 souvenez?

10 R. Écoutez, les noms, là, m'échappent. Je ne pourrais  
11 pas vous donner le nom exact de son parti.

12 Q. **[34]** On va reparler d'autres personnes plus tard.

13 R. Oui.

14 Q. **[35]** Qui constitue son équipe? Qui sont les joueurs  
15 à ce moment-là au niveau des conseillers  
16 municipaux?

17 R. Écoutez, ma mémoire, l'équipe Poirier, c'était...  
18 il y avait le notaire Frégeau, il y avait Sylvie  
19 St-Jean.

20 Q. **[36]** O.K. Est-ce qu'il a un prénom monsieur  
21 Frégeau?

22 R. Robert Frégeau.

23 Q. **[37]** Robert Frégeau.

24 R. Sylvie St-Jean.

25 Q. **[38]** Oui.



1 R. Pierre-Marc Gendron.

2 Q. **[39]** Oui.

3 R. Marlene Cordato.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[40]** Après Sylvie St-Jean, vous dites?

6 R. Pierre-Marc Gendron, madame Marlène Cordato.

7 Essentiellement, ça, c'est ceux que je me rappelle.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[41]** Puis à ce moment-là, est-ce qu'il y a une  
10 firme de génie-conseil qui est - comment je  
11 pourrais vous dire - plus présente que d'autres  
12 sous le règne de monsieur Poirier?

13 R. Écoutez, à ma connaissance et qu'est-ce que, moi,  
14 j'ai réalisé et connu sur le terrain, la firme qui  
15 était près de monsieur Poirier, de l'équipe de  
16 monsieur Poirier, était BPR-Triax, BPR-Triax. Dans  
17 le temps, ça s'appelait Triax. Mais par après, je  
18 ne sais pas, vers le fin des années deux mille  
19 (2000), ils ont été achetés par BPR. C'est devenu  
20 BPR-Triax. Mais c'était la firme Triax et le groupe  
21 Roche qui étaient proches du maire Poirier.

22 Q. **[42]** Donc ces deux firmes-là. Vous avez parlé  
23 d'autres firmes, mais c'est plus accessoire?

24 R. Oui.

25 Q. **[43]** On parle de ces deux firmes-là.

1 R. Oui.

2 Q. **[44]** Et est-ce que vous pouvez d'ores et déjà nous  
3 mentionner des personnes au sein de ces firmes-là  
4 qui étaient plus proches de monsieur Poirier et de  
5 son équipe?

6 R. Écoutez, c'était connu que BPR-Triax, c'était  
7 monsieur André De Maisonneuve qui était la personne  
8 ressource. Et pour le groupe Roche, c'était madame  
9 France Michaud.

10 Q. **[45]** Parfait. Monsieur Poirier va être au pouvoir  
11 jusqu'en quelle année?

12 R. Ma mémoire... de mémoire, il a démissionné fin mai  
13 ou début juin deux mille cinq (2005).

14 Q. **[46]** Parfait.

15 R. À quatre mois des élections, quatre, cinq mois des  
16 élections.

17 Q. **[47]** De novembre deux mille cinq (2005)?

18 R. De novembre deux mille cinq (2005).

19 Q. **[48]** Et savez-vous quelles équipes vont prendre ou  
20 vont vouloir briguer la place de monsieur Poirier?  
21 Dans un premier temps - je vais scinder - qui va le  
22 remplacer comme maire suppléant?

23 R. Quand monsieur Poirier a démissionné pour les  
24 allégations avec monsieur Mathers, je pense, ça a  
25 été connu publiquement, il y a eu pas mal de

1           publicité là-dessus, il y a une chicane à l'interne  
2           qui s'est produite dans le parti politique, il y  
3           avait monsieur Pierre-Marc Gendron qui voulait  
4           prendre l'intérim.

5           Q. **[49]** Oui.

6           R. Les gens du parti ne voulaient pas l'avoir là.  
7           Juste, je veux mentionner que Pierre-Marc Gendron a  
8           déjà été employé pour la firme Roche. Et si Roche  
9           avait des mandats à Boisbriand, c'est vu que  
10          monsieur Gendron était un élu. Finalement, à  
11          l'interne, ils ont réglé que la succession,  
12          jusqu'aux élections, allait être donnée à madame  
13          Sylvie St-Jean.

14          Q. **[50]** Parfait. Et à ce moment-là, on va écarter...  
15          le propre parti ne veut pas monsieur Gendron?

16          R. Oui.

17          Q. **[51]** Et madame St-Jean va assurer l'intérim  
18          jusqu'aux élections de novembre deux mille cinq  
19          (2005)?

20          R. Oui.

21          LA PRÉSIDENTE :

22          Q. **[52]** Mais comment vous savez ça, vous, que le parti  
23          ne veut pas que ce soit autre personne que Sylvie  
24          St-Jean?

25          R. Écoutez, j'ai des entrées, puis je connais très

1 bien le monde, et je suis très au courant de  
2 qu'est-ce qui se passe à Boisbriand.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[53]** Parfait. Alors ce qui m'amène à ma prochaine  
5 question. Monsieur Zambito, déjà à ce moment-là  
6 quand vous dites je connaissais très peu le maire  
7 Poirier, déjà là vous vous intéressez aux gens en  
8 place. On ne se contera pas de cachette, là, c'est-  
9 à-dire il y a des gens, ce qui se passe à l'hôtel  
10 de ville vous intéresse à ce moment-là?

11 R. Je suis ça de proche.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[54]** Vous suivez de près, comment près? C'est parce  
14 que vous dites qu'il y a des choses qui  
15 circulent...

16 R. Mais écoutez.

17 Q. **[55]** ... qu'il y a des allégations, mais c'est  
18 parce qu'il faudrait...

19 R. Boisbriand, c'est un petit village. Je croisais du  
20 monde, je croisais les gens, les bureaux  
21 d'ingénieurs, je connaissais monsieur Gendron, je  
22 connaissais madame St-Jean, je discutais avec  
23 eux...

24 Q. **[56]** Bon.

25 R. ... et je savais exactement qu'est-ce qui se

1           passait.

2           Q. [57] Bon.

3           R. Madame St-Jean, je l'ai connue en quatre-vingt-dix-  
4           huit (98) quand j'habitais Boisbriand, c'était ma  
5           conseillère. Donc je connaissais madame St-Jean.

6           Q. [58] Donc c'est madame St-Jean qui vous a dit  
7           qu'elle était pressentie pour avoir l'intérim?

8           R. Bien, pressentie, j'ai su qu'elle est devenue...

9           Q. [59] C'est juste que je sais...

10          R. Oui.

11          Q. [60] ... que vous ne, vous parliez en termes moins  
12          généraux que la rumeur voulait que ou j'entendais  
13          dire que?

14          R. Non, je l'ai vécu, je l'ai constaté.

15          Q. [61] Mais c'est ce que je veux savoir?

16          R. Les gens m'approchaient.

17          Q. [62] Comment vous l'avez vécu, comment vous l'avez  
18          constaté?

19          R. Bien, en parlant, j'ai parlé à monsieur Gendron,  
20          j'ai parlé à madame St-Jean, puis à un moment  
21          donné, par après, une fois que madame St-Jean a été  
22          nommée intérimaire, on m'a mentionné qu'il y a eu  
23          des chicanes à l'interne et Gendron voulait la  
24          place, l'intérimaire, parce que quand madame St-  
25          Jean a été nommée, monsieur Gendron, Marlène

1 Cordato et monsieur Frégeau, qui étaient  
2 conseillers de l'équipe Poirier, ils ont claqué la  
3 porte et ils ont parti leur propre parti politique.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[63]** Donc va arriver, va arriver cette dichotomie  
6 au sein du parti et il y a un nouveau parti qui va  
7 être formé?

8 R. C'est bien ça.

9 Q. **[64]** Et ce parti-là va s'appeler comment ou va être  
10 sous quelle équipe, parce que souvent c'est ça,  
11 c'est équipe un tel?

12 R. Bien, c'était l'équipe, c'était Pierre-Marc Gendron  
13 qui était candidat à la mairie, je sais que le  
14 parti c'était... puis là le nom de l'autre parti  
15 vient de me revenir. Le parti de Pierre-Marc  
16 Gendron c'était Ralliement des citoyens de  
17 Boisbriand et l'équipe Poirier, dans le temps,  
18 s'appelait Solidarité Boisbriand.

19 Q. **[65]** Parfait. Je ramène à une réponse que vous avez  
20 donnée à Madame la Présidente, une personne que  
21 vous connaissez bien depuis des années madame  
22 Sylvie St-Jean?

23 R. Oui.

24 Q. **[66]** Qui a été mairesse de Boisbriand, là, jusqu'en  
25 deux mille neuf (2009)?

1 R. Oui.

2 Q. **[67]** Parfait. Or madame St-Jean quand vous dites  
3 j'ai mes entrées, madame St-Jean c'était vraiment  
4 un contact à la Ville de Boisbriand?

5 R. Madame St-Jean, jusqu'en deux mille cinq (2005),  
6 c'était une connaissance, c'est quelqu'un que je  
7 voyais à l'occasion dans la ville et avec qui je  
8 discutais.

9 Q. **[68]** Parfait. Une fois qu'il y a deux équipes en  
10 deux mille cinq (2005), à l'été deux mille cinq  
11 (2005) il y a deux équipes, est-ce que sous le  
12 radar on a les mêmes firmes de génie-conseil?

13 R. Là ça devient plus précis.

14 Q. **[69]** Eh! voilà.

15 R. Puis c'est là que je vous dis que je vous dis qu'il  
16 y avait cinq firmes. L'équipe de Solidarité  
17 Boisbriand de Sylvie St-Jean, qui a été aussi  
18 candidate à la mairie de deux mille cinq (2005),  
19 était appuyée par le groupe Roche, BPR-Triax, il y  
20 avait le groupe Séguin qui était dans les parages,  
21 mais moins intensivement et le bureau d'avocats  
22 Deveau Lavoie qui était connu pour être les gens  
23 qui appuyaient l'équipe St-Jean.

24 Q. **[70]** Parfait.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [71] Comment saviez-vous ça, parce que tantôt vous  
3 nous avez dit que madame St-Jean c'était une  
4 connaissance...

5 R. Oui.

6 Q. [72] ... jusqu'en deux mille cinq (2005)?

7 R. Oui.

8 Q. [73] À quel moment êtes-vous devenu plus intime,  
9 entre guillemets, avec madame St-Jean?

10 R. Ce n'est pas une question de devenir plus intime,  
11 c'était le fait que j'étais l'entrepreneur dans la  
12 Ville de Boisbriand, les firmes d'ingénieurs me  
13 connaissaient, certains organisateurs me  
14 connaissaient et le monde me rencontrait et j'étais  
15 au fait de qu'est-ce qui se passait et qui était  
16 avec qui. Ça fait que ce n'est pas madame St-Jean  
17 qui me confirmait, c'était vraiment j'avais des  
18 relations avec les gens de BPR-Triax que je  
19 connaissais monsieur De Maisonneuve. J'avais des  
20 relations avec madame Michaud que j'avais connue.  
21 Les gens de Deveau Lavoie, monsieur Jean-François  
22 Gagné je le connaissais. Donc je discutais avec ces  
23 gens-là et j'avais connaissance de qu'est-ce qui se  
24 passait. C'est un peu... Il faut vraiment se  
25 ramener, Boisbriand, c'est un petit village, tout



1 se sait puis tout le monde se connaît, puis le  
2 monde des affaires c'est vraiment une autre  
3 dynamique. Autant qu'on a fait relever qu'à  
4 Montréal les fonctionnaires menaient beaucoup et  
5 prenaient beaucoup de place, dans ces petites  
6 villes-là c'est vraiment les élus et les bureaux  
7 d'ingénieurs, les bureaux d'avocats qui sont  
8 présents sur le terrain, la relation est plus avec  
9 eux directement.

10 Q. [74] O.K. Mais je vais quand même vous demander...

11 R. Oui.

12 Q. [75] ... quand vous rapportez quelque chose, un  
13 fait...

14 R. Oui.

15 Q. [76] ... de vous, je vais vous demander comment  
16 vous le savez, comment vous le connaissez, vous  
17 savez ce fait-là?

18 R. O.K.

19 Q. [77] Pas la rumeur, pas les gens disaient?

20 R. Ce n'est pas la rumeur. Non, moi j'ai rencontré.

21 Q. [78] O.K.

22 R. Boisbriand, c'est un vécu, c'est une expérience de  
23 vie que j'ai vécue, j'ai rencontré le monde, puis  
24 je pense que je viens de vous le dire.

25 Q. [79] Mais c'est ça, quand vous dites j'ai rencontré

1 le monde?

2 R. Les gens de... André De Maisonneuve de BPR-Triax,  
3 Jean-François Gagné de Deveau Lavoie, madame  
4 Michaud, je rencontrais les politiciens, madame St-  
5 Jean, je la croisais, son organisateur je l'ai  
6 croisé, monsieur Jean-Guy Gagnon qui est décédé  
7 aujourd'hui. C'est des gens que j'ai croisés.

8 L'équipe de monsieur Pierre-Marc Gendron  
9 qui était, lui, appuyé par Genivar, qui était... le  
10 représentant de Genivar c'était monsieur Yannick  
11 Bouchard, que je connaissais personnellement et que  
12 je rencontrais fréquemment. Il était appuyé aussi  
13 par la firme Dessau, qui était représentée par  
14 monsieur Jean-Luc Paul.

15 Q. **[80]** À qui vous parliez?

16 R. À qui je parlais. Ils étaient représentés, eux,  
17 leur cabinet d'avocats qui les appuyait c'était le  
18 cabinet Dunton Rainville. Leur avocat était Alain  
19 Longval, maître Longval à qui je parlais et je  
20 rencontrais. Il y avait monsieur Gilles Laporte  
21 aussi de Dunton Rainville à qui je parlais assez  
22 fréquemment.

23 Q. **[81]** Quand vous dites que vous leur parliez, vous  
24 pourrez peut-être y revenir...

25 R. Oui.

1 Q. **[82]** ... mais vous leur parliez plus que de la  
2 pluie puis du beau temps, là?

3 R. Non, on parlait de la situation politique, qu'est-  
4 ce qui se passait, puis les forces en présence puis  
5 vers où l'élection s'en allait.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[83]** Je vais profiter de l'occasion pour... on va  
8 en discuter un peu, puis après ça on suspendra pour  
9 l'heure du midi?

10 R. Oui.

11 Q. **[84]** Le rôle des firmes de génie-conseil et des  
12 bureaux d'avocats à Boisbriand, à votre  
13 connaissance personnelle, par rapport aux élus, par  
14 rapport aux organisations d'élection puis par  
15 rapport à l'octroi des contrats?

16 R. Écoutez, l'expérience que j'ai eue, les firmes,  
17 puis c'est un peu le même exemple qu'on va  
18 retrouver un peu partout sur la couronne nord. Il y  
19 avait des équipes, je pourrais appeler ça des  
20 équipes, qui étaient faites, bureau d'ingénieurs  
21 avec bureau d'avocats, ça travaillait ensemble, ça  
22 trouvait un candidat à la mairie, on le mettait en  
23 place dans le sens qu'on s'occupait de sa campagne  
24 électorale, on s'occupait de tenter de le faire  
25 élire. Et c'était la façon de faire dans les

1 municipalités. C'était une lutte, puis c'est  
2 important de faire l'étude sur la couronne nord,  
3 aller voir les différentes équipes.

4 À un moment donné on va rencontrer Genivar  
5 avec Dunton Rainville. À un moment donné dans  
6 d'autres villes, à Saint-Jérôme, on va rencontrer  
7 Dunton Rainville avec Dessau. Il y avait des  
8 ententes entre bureaux d'ingénieurs et bureaux  
9 d'avocats que chacun avait leur territoire.

10 Q. **[85]** Ceci étant dit, revenons à Boisbriand.

11 R. Oui.

12 Q. **[86]** Les firmes que vous avez nommées en parallèle  
13 avec des équipes en particulier, alors ce que vous  
14 nous dites et ça c'est à votre connaissance  
15 personnelle, ces gens-là s'occupaient des  
16 élections?

17 R. Oui, ça ce n'est pas du oui-dire, je l'ai vécu.

18 Q. **[87]** O.K.

19 R. Et je l'ai vu et j'ai côtoyé ces gens-là.

20 Q. **[88]** Vous avez côtoyé et je vais également revenir,  
21 toujours en lien avec ce que Madame la Présidente  
22 vous dit.

23 R. Oui.

24 Q. **[89]** Quel est le rôle maintenant des entrepreneurs  
25 en construction en relation avec les équipes

1           municipales, notamment est-ce qu'il y a des  
2           entrepreneurs en construction qui vont être sur un  
3           côté ou qui appuient une équipe et qui vont aider  
4           justement à faire du financement, à organiser des  
5           élections, à payer des sondages, et j'en passe, là?

6           R. Moi, je peux vous dire, puis là je pense que c'est  
7           important de différencier les campagnes  
8           électorales.

9           Q. **[90]** Tout à fait.

10          R. Il y a eu la campagne de deux mille cinq (2005), il  
11          y a eu la campagne de deux mille neuf (2009).

12          Q. **[91]** Parfait.

13          R. En deux mille cinq (2005), mon expérience a été que  
14          moi, malgré que j'étais un des grands entrepreneurs  
15          de la Ville, j'ai été approché des deux partis. Les  
16          deux partis m'ont approché, et j'ai contribué aux  
17          deux partis.

18          Q. **[92]** Parfait. Quand vous dites « j'ai été  
19          approché », ma question elle est simple, est-ce que  
20          vous êtes approché par des élus ou vous êtes  
21          approché par des firmes de génie-conseil et des  
22          bureaux d'avocats?

23          R. Non. Moi j'ai été approché en deux mille cinq  
24          (2005) par des ingénieurs.

25          Q. **[93]** Par qui?

1 R. Du côté de Sylvie St-Jean. C'était BPR-Triax, André  
2 De Maisonneuve, qui m'a approché. Du côté du  
3 Ralliement des citoyens de Boisbriand, le parti de  
4 Pierre-Marc Gendron, c'est monsieur Bouchard de  
5 Genivar qui m'a approché. J'ai rencontré monsieur  
6 Longval, et monsieur Pierre-Marc Gendron lui-même,  
7 candidat à la mairie, m'a rencontré. Il m'a invité  
8 à dîner à sa résidence, et lui-même m'a approché.

9 Q. [94] O.K. Puis quand on vous approche, qu'est-ce  
10 qu'on vous demande? De l'argent, du temps, des  
11 cadeaux? Qu'est-ce qu'on vous demande quand  
12 quelqu'un qui représente une firme de génie-conseil  
13 qui supporte une équipe électorale dans une  
14 municipalité telle que Boisbriand, là on prend  
15 l'exemple que vous avez vécu, qu'est-ce qu'on vous  
16 a demandé?

17 R. La première rencontre était très simple, c'est de  
18 savoir quelle équipe qu'on va, entre guillemets,  
19 appuyer, avec qui on va se brancher, d'un côté  
20 comme de l'autre. Puis, tu sais, je veux qu'on  
21 comprenne, on est quand même des entrepreneurs, on  
22 a des employés. Moi j'avais, comme je vous dis, à  
23 la fin, cent trente (130) employés. Puis le monde,  
24 on a une certaine notoriété et pour eux, la façon  
25 de faire de ces firmes-là et de ces bureaux

1 d'avocats-là, c'est important, eux, d'avoir l'appui  
2 d'un ou plusieurs entrepreneurs.

3 Q. [95] O.K. Mais en termes d'appui, par exemple, la  
4 première approche, la personne qui va vous  
5 approcher, c'est de l'équipe de monsieur... son nom  
6 m'échappe, là...

7 R. Madame St-Jean.

8 Q. [96] De madame St-Jean?

9 R. Oui.

10 Q. [97] Parfait. Cette personne-là vous demande quoi,  
11 exactement? Comment... Juste « tu vas nous  
12 appuyer »?

13 R. Bien, est-ce que...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Attendez, attendez. Vous avez dit l'équipe, là.

16 Q. [98] Qui vous a approché?

17 R. Monsieur André De Maisonneuve de BPR-Triax.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. [99] De BPR, parfait. Alors, il vous demande quoi?  
20 Uniquement « vas-tu nous appuyer »?

21 R. La première rencontre, ça a été le positionnement  
22 que j'allais prendre. Moi, écoutez, ça a été clair  
23 que... Je vais vous conter de quoi qui s'était  
24 passé au mois de mai, parce que je pense que c'est  
25 important. Avant que monsieur Poirier démissionne,

1 j'avais été appelé au Houston à Laval, au  
2 restaurant, par monsieur Pierre-Marc Gendron, qui  
3 était accompagné de monsieur Alain Longval, qui  
4 m'ont demandé à me rencontrer. Je les ai  
5 rencontrés. Je suis arrivé à la rencontre, ils  
6 m'ont dit, puis c'est là que j'ai compris la façon  
7 de faire à Boisbriand, on m'a dit : « On a un  
8 dossier où est-ce que le maire de Boisbriand,  
9 monsieur Poirier, va être obligé de donner sa  
10 démission », et on avait une chemise où est-ce  
11 qu'on m'a dit qu'il y avait des documents dedans.  
12 Puis ils m'ont dit qu'ils avaient la preuve où est-  
13 ce que moi j'avais ouvert un compte de banque en  
14 Suisse pour monsieur Poirier. Ça fait que, au  
15 moment où on m'a dit ça, les deux se sont levés,  
16 puis ils sont allés à la salle de bain en laissant  
17 le document sur la table. Je peux vous affirmer et  
18 confirmer que je n'ai même pas ouvert la chemise,  
19 parce que moi j'étais convaincu de qu'est-ce que je  
20 faisais, et jamais, au grand jamais, je n'avais eu  
21 de relation d'affaires auparavant avec monsieur  
22 Poirier. Ça fait que ça ne m'inquiétait même pas,  
23 puis je ne voulais même pas voir le document. Mais  
24 ça fait juste vous mettre dans l'esprit dans lequel  
25 ces gens-là faisaient de la politique à Boisbriand.



1 C'était une guerre de bureaux d'avocats et une  
2 guerre de bureaux d'ingénieurs. Ça c'est les  
3 prémisses, dans les municipalités, ça marche de  
4 même. C'est des alliances et c'est des guerres  
5 entre bureaux pour contrôler les municipalités.

6 Q. **[100]** Mais vrai ou pas vrai, ce n'est pas ça la  
7 question, c'est... c'est quoi leur intérêt, là?  
8 Vous, là, Lino Zambito, qui a pignon sur rue à  
9 Boisbriand, qui a possiblement à cette époque-là eu  
10 quelques contrats, pourquoi on vous fait ça? Avez-  
11 vous demandé : « Qu'est-ce que vous voulez, vous »?

12 R. Je suis une personne connue, puis c'est sûr que ces  
13 gens-là veulent qu'on les finance. Ils cherchent de  
14 l'argent pour financer leur campagne électorale.  
15 C'est très évident.

16 Q. **[101]** Est-ce qu'on vous a donné cette réponse-là?  
17 Est-ce que vous l'avez posée, cette question-là,  
18 « pourquoi vous me faites ça, pourquoi vous me  
19 dites ça, qu'est-ce que vous voulez »?

20 R. Bien, c'était clair. Et on me l'a confirmé,  
21 monsieur Gendron, quand je l'ai rencontré chez eux  
22 à un dîner, il m'a demandé s'il pouvait avoir mon  
23 appui. Puis moi, j'ai été clair, puis je pense que  
24 vous pouvez... les gens peuvent vous confirmer que  
25 lors de la campagne deux mille cinq (2005) à

1 Boisbriand, j'ai gardé une neutralité. Puis les  
2 faits vont vous montrer qu'en deux mille neuf  
3 (2009), oui, j'avais un parti pris. Mais en deux  
4 mille cinq (2005), moi, comme entrepreneur qui, ça  
5 faisait deux ans que j'étais établi à Boisbriand  
6 puis qui n'avais pas un gros volume d'affaires,  
7 j'ai contribué aux deux caisses électorales des  
8 deux partis politiques.

9 Q. **[102]** Alors, vous avez contribué à quelle hauteur,  
10 en deux mille cinq (2005)? Aux caisses des deux?

11 R. À ce moment-là, j'ai donné un montant de dix mille  
12 dollars (10 000 \$) comptant à chacune des deux  
13 équipes.

14 Q. **[103]** O.K. Ce dix mille dollars (10 000 \$) comptant  
15 là, dans un premier temps, est-ce qu'on parle du  
16 même système qu'à Montréal, c'est-à-dire on a  
17 besoin d'un stratagème de fausse facturation?

18 R. Écoutez, chaque fois qu'un entrepreneur dans la  
19 situation à laquelle j'étais, pour avoir du  
20 comptant c'était la façon d'aller chercher du  
21 comptant, c'était par le moyen de la fausse  
22 facturation. On ne faisait pas d'ouvrage où on  
23 était payé au comptant.

24 Q. **[104]** Si je ne m'abuse, donner des contributions à  
25 des partis politiques de façon comptant, ce n'est

1 pas illégal, mais qu'en deux mille cinq (2005), dix  
2 mille (10 000 \$), vous étiez très en haut de ce qui  
3 était prévu par la loi, c'est exact?

4 R. Bien, écoutez, je pense, si on fait l'exercice  
5 d'analyser tout qu'est-ce qui se donne de...

6 Q. **[105]** Non, mais je ne suis pas rendu là, Monsieur  
7 Zambito.

8 R. Oui, oui, oui.

9 Q. **[106]** Ce que je vous dis, c'est que cet argent-là,  
10 c'est de l'argent qui est illégal, alors vous  
11 l'avez remis comment, vous l'avez remis à qui?  
12 C'est ça qu'on veut savoir, là.

13 R. Bien, on l'a remis comment, je l'ai remis de façon  
14 liquide.

15 Q. **[107]** O.K. À qui?

16 R. Pour l'équipe St-Jean, je l'ai remis à monsieur  
17 André De Maisonneuve. Et pour l'équipe de  
18 Genivar... pas Genivar! L'équipe de Pierre-Marc  
19 Gendron, je l'ai remis à monsieur Bouchard de  
20 Genivar.

21 Q. **[108]** O.K. Et ça, vous avez remis ça dans des  
22 enveloppes, j'imagine?

23 R. Oui.

24 Q. **[109]** Et à quel endroit? Est-ce que vous vous  
25 souvenez des endroits où vous avez rencontré ces

1 gens-là pour leur remettre des enveloppes d'argent  
2 liquide?

3 R. Écoutez, ça a été fait, pour l'équipe St-Jean, je  
4 pense, ça a été fait dans mes bureaux.

5 Q. **[110]** O.K. On va revenir également sur l'intérêt  
6 d'un entrepreneur en construction de donner des  
7 sommes, parce qu'on comprend qu'en donnant dix  
8 mille dollars (10 000 \$) liquide alors que la  
9 contribution est illégale, ils ne donnent pas de  
10 reçu d'impôts, on s'entend, là? Ils ne donnent pas  
11 de reçu d'impôts, là. Alors, quel est l'intérêt de  
12 donner des gros montants comme ça sous forme  
13 liquide à deux équipes qui s'affrontent?

14 R. Écoutez, c'est qu'est-ce que ça va démontrer, les  
15 bureaux d'ingénieurs, comme le processus va être  
16 démontré dans les municipalités, c'est eux qui font  
17 l'élaboration des plans, des plans et devis, et  
18 c'est eux qui font la surveillance des travaux.  
19 Donc, quand ces gens-là vous approchent pour les  
20 aider, moi je vous dis, c'est une... comme  
21 entrepreneur, puis ça se fait un peu partout, c'est  
22 du développement des affaires. C'est une façon de  
23 développer des affaires et d'avoir des entrées dans  
24 les villes.

25 Q. **[111]** O.K. Est-ce que c'est un investissement en

1 échange d'un retour possible sur votre  
2 investissement? C'est-à-dire, vous ne savez pas  
3 quand, il y a quand même un processus d'appel  
4 d'offres, vous ne savez pas quand, mais que vous  
5 vous placez sur l'échiquier?

6 R. Bien, c'est sûr qu'en aidant les partis politiques,  
7 tu t'attends comme entrepreneur qu'à un moment  
8 donné, quand tu vas avoir besoin de ces gens-là,  
9 ils vont être là pour t'aider.

10 Q. **[112]** Parfait. Et à ce moment-là, comme vous ne  
11 savez pas qui va remporter l'élection, bien, on ne  
12 prend pas de chance?

13 R. C'est ça.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci, Maître Gallant.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17 REPRISE (PM)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bon après-midi à tous.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Bon après-midi.

22

23 LINO ZAMBITO

24 Sous le même serment

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[113]** Parfait. Alors, quand on s'est quitté avant  
3 la pause du lunch, vous nous expliquiez que les...  
4 les firmes de génie-conseil en menaient large en  
5 termes de gouvernance municipale à Boisbriand,  
6 c'est exact?

7 R. Oui.

8 Q. **[114]** Et que ces firmes de génie-conseil-là, quand  
9 il y a eu la petite chicane qui a éclaté au sein...  
10 suite au départ de monsieur Poirier, il y a deux  
11 clans qui se sont formés, le clan de madame Saint-  
12 Jean et le clan de... pas de madame Cordato, mais  
13 du député... pas du député, mais du conseiller qui  
14 voulait se présenter.

15 R. Monsieur Pierre-Marc Gendron.

16 Q. **[115]** Monsieur Gendron, je l'avais sur le bout de  
17 la langue. Et que vous avez été approché tour à  
18 tour par les firmes de génie-conseil respectives  
19 pour pouvoir contribuer au financement de ces  
20 entités politiques-là, c'est exact?

21 R. Oui.

22 Q. **[116]** Parfait. Et vous nous avez dit que vous avez  
23 donné, pour l'élection de deux mille cinq (2005),  
24 dix mille dollars (10 000 \$) en argent comptant à  
25 chacune des organisations politiques.

1 R. C'est bien ça.

2 Q. **[117]** C'est bien ça. Et ce que vous nous dites,  
3 c'est que vous êtes à ce moment-là un jeune  
4 entre... bien, pas une jeune entreprise, mais une  
5 entreprise qui... ça fait à peu près deux, trois  
6 ans qui est implantée à Boisbriand et que, à un  
7 moment donné, vous mettez toutes les chances de  
8 votre côté.

9 R. C'est ça.

10 Q. **[118]** Et à l'élection de deux mille cinq (2005) ou  
11 avant, vous nous avez parlé d'un sous-contrat que  
12 vous avez eu déjà de la compagnie ABC Rive-Nord.

13 R. Oui.

14 Q. **[119]** Et en deux mille cinq (2005), est-ce que vous  
15 avez eu, suite à un appel d'offres, un contrat bien  
16 à vous là avant l'élection de deux mille cinq  
17 (2005)? Si oui, lequel?

18 R. Avant deux mille cinq (2005)?

19 Q. **[120]** Oui.

20 R. Écoutez, de mémoire, je ne m'en souviens pas s'il y  
21 en a eu avant ou après là. Je sais que dans ces  
22 alentours de deux mille cinq (2005), j'avais eu le  
23 contrat pour le boulevard, la réfection du  
24 boulevard Curé-Boivin ou il y avait aussi le  
25 contrat de la piscine du Parc Pellerin qui avait

1           été... je pense, qui avait été exécuté avant deux  
2           mille cinq (2005). C'est un contrat qui avait été  
3           exécuté pendant le mandat de monsieur Poirier.

4           Q. **[121]** Parfait. Va arriver... va arriver l'élection  
5           de novembre deux mille cinq (2005) et madame Saint-  
6           Jean et son équipe va prendre le pouvoir, c'est  
7           exact?

8           R. Madame Saint-Jean a été élue comme mairesse, sauf  
9           que le conseil de ville était majoritairement avec  
10          les... avec des conseillers de l'équipe de Pierre-  
11          Marc Gendron. Madame Saint-Jean avait trois  
12          conseillers au conseil de ville et l'équipe...

13          Q. **[122]** Pouvez-vous me nommer les noms des deux...  
14          des conseillers municipaux en place en deux mille  
15          cinq (2005)? Parce que, ces gens-là, on va en  
16          reparler après ça.

17          R. Écoutez, de mémoire, pour l'équipe Saint-Jean, il y  
18          avait un dénommé Gilles Sauriol. Il y avait Lyne  
19          Levert et Mario Lavallée, sous toute réserve là.

20          Q. **[123]** Sous toute réserve.

21          R. Oui.

22          Q. **[124]** Et ça, c'est pour l'équipe Saint-Jean.

23          R. Oui.

24          Q. **[125]** Et ces gens-là vont être élus...

25          R. Sont élus.



1 Q. **[126]** ... en novembre deux mille cinq (2005).

2 Maintenant, pour monsieur Gendron, est-ce que lui  
3 va être élu?

4 R. Non. Lui, il avait perdu la course à la mairie,  
5 c'est madame Saint-Jean qui avait été élue. Mais,  
6 le conseil était majoritairement formé de  
7 conseillers de son équipe. Il y avait madame  
8 Cordato, monsieur Robert Frégeau, une dénommée  
9 Louise Lemay, Louise Gauthier et monsieur Patrick  
10 Thifault.

11 Q. **[127]** O.K. Et à partir de ce moment-là, l'équipe...  
12 pas l'équipe, mais la firme de génie-conseil qui  
13 épaulait madame Saint-Jean, est-ce que cette firme-  
14 là était omniprésente à l'Hôtel de Ville?

15 R. Non.

16 Q. **[128]** Non!

17 R. C'est l'équipe de... c'était le bureau de... Les  
18 mandats étaient principalement octroyés à la firme  
19 Genivar. Genivar était l'équipe qui avait appuyée  
20 monsieur Pierre-Marc Gendron. Le fait que le  
21 conseil de ville était majoritairement favorable à  
22 l'équipe de Gendron, les mandats allaient aux gens  
23 de Genivar.

24 Q. **[129]** Parfait. Les contrats aux firmes de génie-  
25 conseil à ce moment-là - et toujours à votre

1           connaissance personnelle là - est-ce que ces  
2           contrats de services professionnels-là étaient  
3           donnés de gré à gré ou suite à des appels d'offres,  
4           à votre connaissance?

5       R. Écoutez, je pourrais vous dire - et il faudrait  
6           vérifier exactement - vingt-cinq mille (25 000 \$)  
7           et moins ils pouvaient être donnés de gré à gré,  
8           jusqu'à cent mille (100 000 \$) ou au-dessus de cent  
9           mille (100 000 \$), il y avait un appel d'offres et  
10          il y avait une grille d'évaluation, donc c'était  
11          évaluation des compétences et le prix contenait...  
12          Mais, je pense, c'est en haut de cent mille  
13          (100 000 \$) là, il faudrait juste savoir la  
14          précision.

15       Q. **[130]** O.K. Et les contrats qu'on donnait à ces  
16          firmes de génie-conseil-là étaient généralement  
17          pour la conception s'il y avait des besoins en  
18          termes d'infrastructure, c'est exact?

19       R. Oui.

20       Q. **[131]** Et également, on leur donnait le rôle de  
21          surveillance de chantier si le contrat était donné.

22       R. C'est bien ça, oui.

23       Q. **[132]** O.K. Les comités de sélection, parce que  
24          lorsqu'on donne généralement des travaux de génie  
25          civil, entre vous et moi, dans une municipalité,

1 généralement, est-ce que ça dépasse cent mille  
2 (100 000 \$)?

3 R. Oui, c'est ça que je vous disais.

4 Q. **[133]** Non, mais je parle... je parle pour les  
5 entrepreneurs en construction là, je ne parle pas  
6 pour les firmes de génie-conseil.

7 R. O.K.

8 Q. **[134]** O.K. Les comités de sélection...

9 R. Oui.

10 Q. **[135]** ... O.K., qui vont justement ouvrir les  
11 enveloppes et ils vont dire « bon, lui, c'est le  
12 plus bas soumissionnaire conforme » et caetera,  
13 est-ce que... par qui ils étaient nommés à  
14 Boisbriand?

15 R. Les comités de sélection...

16 Q. **[136]** Oui.

17 R. ... pour choisir les ingénieurs?

18 Q. **[137]** Bien, pour choisir les ingénieurs, dans un  
19 premier temps, quand on veut une firme.

20 R. Oui. Oui.

21 Q. **[138]** O.K. Et ensuite de ça, ma question est plus  
22 large, quand on veut choisir un entrepreneur.

23 R. Un entrepreneur, c'était le processus libre, le  
24 plus bas soumissionnaire conforme. On allait en  
25 appel d'offres et le plus bas, l'entrepreneur qui

1           avait la soumission la plus basse se voyait  
2           octroyer. Pour les entrepreneurs, il n'y avait pas  
3           de comité de sélection.

4           Q. **[139]** Parfait. Donc...

5           R. Le comité de sélection était en place pour évaluer  
6           les compétences des bureaux d'ingénieur.

7           Q. **[140]** Parfait. Là ceci étant dit...

8           R. Oui.

9           Q. **[141]** ... maintenant, là je vais vous amener au  
10          comité de sélection pour les firmes de services  
11          professionnels, notamment les firmes d'ingénierie.

12          R. Parfait.

13          Q. **[142]** Qui... étiez-vous au courant - parce que  
14          j'imagine, comme vous dites, vous aviez vos entrées  
15          à l'Hôtel de Ville...

16          R. Oui.

17          Q. **[143]** ... - quelle personne on mettait en place sur  
18          ces comités de sélection-là à Boisbriand?

19          R. Écoutez, en deux mille cinq (2005), c'était très  
20          clair et le comité de sélection pour choisir...  
21          pour choisir les ingénieurs, était formé, à ce  
22          moment-là, puis les documents vont vous le  
23          démontrer, il y avait monsieur Louis Kemp, qui  
24          était le conjoint de madame Cordato, il y avait  
25          Benoît, le nom m'échappe, mais c'est un ancien

1            candidat aux élections, sous la bannière de Pierre-  
2            Marc Gendron, qui avait été défait, il y avait...  
3            Écoutez, les autres noms, je pense que c'est un  
4            comité de trois, l'autre nom m'échappe. Mais vous  
5            pouvez constater que c'était un comité purement  
6            partisan et politique. Sur un comité de trois,  
7            quand on a deux... deux des membres qui sont reliés  
8            à un parti politique, je pense qu'il y a un  
9            problème flagrant.

10          Q. **[144]** Louis Kemp, vous avez dit qu'il était le mari  
11            de madame Cordato?

12          R. Oui.

13          Q. **[145]** Qui est la mairesse actuelle?

14          R. Qui est la mairesse actuelle, oui.

15          Q. **[146]** Parfait. À partir de deux mille cinq (2005),  
16            il y a madame St-Jean, qui est, techniquement,  
17            minoritaire au conseil de ville.

18          R. Oui.

19          Q. **[147]** Comment ça fonctionne, c'est quoi les  
20            relations, comment ça se passe puis comment ça se  
21            passe avec l'octroi des contrats?

22          R. Bien, écoutez, je pense qu'en ayant... en allant  
23            chercher les documents, vous allez constater que  
24            tout qu'est-ce qui était contrats et mandats, pour  
25            les firmes d'ingénieurs, ça allait à Genivar. Tout

1 qu'est-ce qui était pour le point de vue des  
2 mandats légal (sic), vu que la majorité du conseil  
3 de ville était favorable à l'équipe de madame...  
4 bien, de monsieur Pierre-Marc Gendron, qui n'était  
5 pas élu, les mandats étaient tous octroyés au  
6 bureau Dunton Rainville.

7 Q. [148] Parfait. À ce moment-là, vous, vous avez  
8 donné dix mille dollars (10 000 \$) à chacune des  
9 équipes en passant par des firmes d'ingénieurs bien  
10 connus.

11 R. Oui.

12 Q. [149] Est-ce que ces gens-là, on vous parle :  
13 « Monsieur Zambito, écoute, c'est Genivar qui est  
14 là tout le temps, peux-tu faire quelque chose pour  
15 nous? Tu connais madame St-Jean », est-ce qu'il va  
16 y avoir des tractations qui vont se faire à un  
17 moment donné?

18 R. Au début, je vous dirais qu'il n'y a pas vraiment  
19 de tractations qui se font parce que, eux, de  
20 qu'est-ce que, moi, j'ai vécu, ils avaient la  
21 majorité au conseil de ville. Donc, ils pouvaient  
22 octroyer les mandats aux gens qui étaient proches  
23 d'eux, je parle des professionnels. On contrôlait  
24 le comité de sélection pour les ingénieurs et les  
25 mandats des avocats, mais en bas d'un certain

1           montant, là, on les donnait... c'est le conseil de  
2           ville qui les donnait. Donc, au début, bien, ça a  
3           été, je vous dirais, pendant un bon six, huit, neuf  
4           mois c'était la façon de faire. En février deux  
5           mille dix (2010)... excusez-moi, en février deux  
6           mille six (2006), il y a un appel d'offres pour un  
7           projet de la réfection de la Terrasse Robert, c'est  
8           un appel d'offres qui est lancé par la Ville. Et...

9           Q. **[150]** Juste pour être plus précis. Appel d'offres  
10           lancé par la Ville pour la conception, donc firmes  
11           de génie-conseil ou pour les entrepreneurs?

12           R. Non, pour les entrepreneurs.

13           Q. **[151]** Parfait. Allez-y.

14           R. La conception avait déjà été faite.

15           Q. **[152]** Parfait.

16           R. Donc, je me fais convoquer.

17           Q. **[153]** Par qui?

18           R. Par monsieur Pierre-Marc Gendron et monsieur  
19           Bernard Brunet.

20           Q. **[154]** Qui est qui, lui?

21           R. Monsieur Bernard Brunet c'est un propriétaire d'une  
22           compagnie de tuyaux, c'est Béton Brunet, sa  
23           compagnie. C'est un fournisseur de tuyaux TBA, un  
24           peu semblable, un compétiteur à Tremca.

25           Q. **[155]** O.K.

1 R. Ça fait que je me fais convoquer à un dîner, à un  
2 restaurant de Laval, je les rencontre les deux.

3 Q. **[156]** Quel restaurant?

4 R. C'était l'Unique à Laval. Le restaurant l'Unique,  
5 dans le Marché 440. Je suis convoqué, je rencontre  
6 les deux messieurs. Pierre-Marc Gendron me regarde  
7 puis il m'a dit : « Ah! il y a tel contrat qui s'en  
8 vient, ça ferme dans deux semaines, à Boisbriand,  
9 la Terrasse Robert. J'aimerais que tu te tasses et  
10 j'aimerais que le contrat aille à Paolo Catania de  
11 Catcan. Il m'a donné un coup de main dans la  
12 campagne électorale. » - Là je l'ai regardé, j'ai  
13 dit - « Je pense que je vous en ai donné un moi  
14 aussi. » - Il dit, pour cette fois-ci c'est lui  
15 puis, le prochain, ça sera toi. » Je l'ai regardé  
16 dans les yeux, j'ai dit « J'aimerais que tu me  
17 répètes de me tasser.» Il ma regardé, il dit « On  
18 va te revenir, on va penser à ça. » J'ai dit,  
19 « donne-moi instruction de m'enlever sur un  
20 contrat. »

21 Q. **[157]** O.K. Mais ça c'était des choses que vous  
22 étiez habitué à faire? Surtout avec monsieur Paolo  
23 Catania de Catcan, c'était votre...

24 R. Mais c'était la première fois que j'avais une  
25 directive claire. Puis ce n'était pas un élu mais



1           quelqu'un qui contrôlait le conseil de ville d'une  
2           ville. Dans mon livre à moi, c'est un politicien  
3           qui disait carrément à un entrepreneur : « Tu vas  
4           te tasser ».

5           Q. **[158]** Si on remonte à deux mille six (2006), à  
6           quand, janvier, février?

7           R. C'est en février deux mille six (2006).

8           Q. **[159]** C'est en février deux mille six (2006). Puis  
9           ça avait une valeur de combien ce contrat-là?

10          R. Écoutez, de mémoire, c'est un contrat qui était aux  
11          alentours de deux millions (2 M), deux millions et  
12          demi (2½ M).

13          LA PRÉSIDENTE :

14          Q. **[160]** Quel était votre but de lui demander de vous  
15          le redire une deuxième fois?

16          R. Mon but était que, normalement, en collusion, on  
17          s'organisait entre entrepreneurs.

18          Me DENIS GALLANT :

19          Q. **[161]** C'était la première fois que ça venait d'un  
20          élu, là.

21          R. Et là je trouvais qu'il s'embarquait sur un terrain  
22          qui ne lui appartenait pas. Puis je voulais  
23          m'assurer que j'avais très bien compris qu'est-ce  
24          qu'il était en train de me dire. Puis lui faire  
25          réaliser qu'il allait trop loin. Puis je pense que,

1           lui, sur le coup, il ne l'a pas compris mais  
2           monsieur Bernard Brunet, qui était à côté de lui,  
3           qui est un homme d'affaires aguerri, lui, il a  
4           compris.

5           Q. **[162]** Mais ça c'est monsieur... voyons! son nom  
6           m'échappe toujours.

7           R. Pierre-Marc Gendron.

8           Q. **[163]** Il a été battu, lui?

9           R. Il a été battu.

10          LA PRÉSIDENTE :

11          Q. **[164]** Aux élections?

12          R. Aux élections, à la mairie.

13          Me DENIS GALLANT :

14          Q. **[165]** Donc, techniquement... Oui. Nuance. Nuance.

15          R. On va spécifier.

16          Q. **[166]** Donc, ce n'est même pas un élu, là.

17          R. Il n'est pas un élu mais... écoutez, vous allez me  
18          dire... il a la majorité au conseil de ville puis  
19          je peux vous dire... puis, par après, vous allez  
20          comprendre pourquoi il y a eu des défections dans  
21          ce parti politique là. Lui, il se promenait envers  
22          les entrepreneurs, envers les bureaux d'ingénieurs,  
23          en affirmant que lui contrôlait le conseil de ville  
24          de Boisbriand.

25          Q. **[167]** Bien, il contrôlait... il contrôlait...

1 R. Bien, c'était son équipe.

2 Q. [168] C'est ça.

3 R. Il avait la majorité des élus.

4 Q. [169] C'est ça.

5 R. Puis il contrôlait, c'était son équipe. Puis, pour  
6 lui, c'était le chef du parti même s'il n'était pas  
7 élu.

8 Q. [170] C'est ça. O.K. Alors, c'est la première fois,  
9 vous lui demandez de répéter et, finalement, allez-  
10 vous vous tasser au profit de monsieur Catania?

11 R. Non, j'ai refusé de me tasser. Puis, bien  
12 honnêtement, ils ne sont jamais... il n'est jamais  
13 revenu avec une réponse; c'est monsieur Brunet qui  
14 m'a appelé au téléphone, puis je pense qu'il venait  
15 de comprendre l'ampleur de sa demande, monsieur  
16 Brunet m'a juste mentionné de dire : « Écoutez, on  
17 va laisser les entrepreneurs s'organiser entre  
18 eux. » Et je peux vous confirmer...

19 Q. [171] Mais il y a une affaire que je veux  
20 comprendre.

21 R. Oui?

22 Q. [172] Monsieur Brunet, il fait quoi, là? C'est un  
23 entrepreneur.

24 R. Monsieur Brunet était...

25 Q. [173] Il fait quoi, à ce moment-là?

1 R. À ce moment-là, monsieur Pierre-Marc Gendron était  
2 à l'emploi de Bernard Brunet. Il travaillait pour  
3 une compagnie de monsieur Brunet, et monsieur  
4 Brunet était comme son... on ne pourrait pas dire  
5 organisateur, mais l'argentier, un peu le bailleur  
6 de fonds de son parti. Il était dans l'entourage du  
7 parti de monsieur Gendron.

8 Q. **[174]** Puis monsieur Gendron, il faisait quoi?  
9 C'était un ingénieur, lui, ou c'était...

10 R. Oui. Monsieur Gendron c'est un ingénieur, c'est  
11 quelqu'un qui a travaillé chez Roche auparavant, il  
12 a travaillé chez Bernard Brunet, il a été à  
13 l'emploi de... dans les années deux mille huit  
14 (2008), deux mille neuf (2009), de Hyprescon, qui  
15 appartient à monsieur Accurso. Il a été à l'emploi  
16 présentement, à ma connaissance il est à l'emploi  
17 de Laboratoire ABS, qui est une firme qui fait  
18 beaucoup affaire avec le ministère des Transports  
19 du Québec dans le carottage et la surveillance des  
20 matériaux. On appelle ça un laboratoire.

21 Q. **[175]** O.K. Ça fait que donc, vous ne vous tassez  
22 pas, il va y avoir un appel avec monsieur Brunet  
23 dans lequel vous lui dites à un moment donné : « Je  
24 ne suis pas vraiment d'accord avec ça, généralement  
25 entre les entrepreneurs on s'entend. » Et il va se

1 passer quoi, là? Allez-vous avoir la job,  
2 finalement?

3 R. Non, je n'ai pas eu la job. C'est un autre  
4 entrepreneur. De mémoire, c'était la compagnie  
5 Construction Doncar qui avait eu le contrat.

6 Q. [176] Donc, Catcan ne l'a même pas eu, là?

7 R. Non, non, non. Il n'y a pas eu de... il n'y a rien  
8 qui s'est réglé. Ça a été... c'est un appel  
9 d'offres qui était à la compétition, et c'est  
10 Doncar qui a eu le contrat.

11 Q. [177] O.K. Alors, il est toujours là, il contrôle,  
12 il est le chef de parti, c'est un peu comme un chef  
13 de parti qui n'est pas élu à l'Assemblée nationale,  
14 mais vous dites qu'il a quand même... il en mène  
15 large, là?

16 R. Oui.

17 Q. [178] Il en mène large. Et il va se passer quoi?  
18 Parce que là, vous avez parlé de défection, là.  
19 Quand est-ce que ça commence à chauffer au niveau  
20 des conseillers municipaux qui sont à l'opposition,  
21 techniquement?

22 R. Écoutez, moi je peux vous dire, les gens de Dessau,  
23 les gens de Genivar que moi je connaissais, m'ont  
24 fait part du fait que monsieur Gendron fréquemment  
25 allait voir les gens chez Dessau. Comme je vous

1 dis, le contact que moi j'avais c'était monsieur  
2 Jean-Luc Paul. Chez Genivar c'était monsieur  
3 Yannick Bouchard. Et fréquemment, je vous dirais  
4 une fois par mois, il avait l'affront de rencontrer  
5 ces bureaux d'ingénieurs-là et de demander des  
6 pots-de-vin. Ça m'a été confirmé par des personnes  
7 qui étaient en place dans ces bureaux d'ingénieurs-  
8 là. Lui, en échange, leur garantissait qu'il avait  
9 un contrôle sur les conseillers de son équipe et  
10 que les mandats leur seraient octroyés comme  
11 convenu.

12 Q. **[179]** O.K. Et qu'est-ce que les... vous dites, vous  
13 avez vos contacts dans ces firmes de génie-conseil-  
14 là, est-ce que ces firmes de génie-conseil, ces  
15 gens-là dans les firmes de génie-conseil ont payé  
16 ces pots-de-vin-là, à votre connaissance?

17 R. À ma connaissance, chez Dessau et Genivar, ils  
18 l'ont payé.

19 Q. **[180]** O.K. Et vous, est-ce que vous avez eu  
20 d'autres contacts avec ce monsieur-là? Est-ce qu'il  
21 vous a demandé des pots-de-vin à vous, du  
22 financement, vous a demandé de vous tasser dans un  
23 autre...

24 R. Non. Moi, à partir de ce moment-là, la fois que je  
25 l'ai rencontré à Laval dans le restaurant, puis il

1 m'a demandé de me tasser, notre relation s'est  
2 comme... on s'est éloignés parce que je n'ai pas du  
3 premier coup accepté sa demande, et par après j'ai  
4 commencé à me méfier de cet homme-là, parce que les  
5 gens, les bureaux d'ingénieurs m'ont mis au courant  
6 de sa façon de faire. L'information a été véhiculée  
7 énormément aux conseillers de son équipe, les gens  
8 ont été mis au courant dans l'équipe comme de quoi  
9 monsieur Gendron allait ramasser des enveloppes,  
10 des pots-de-vin dans des bureaux d'ingénieurs en  
11 échange à ce que les membres du Conseil de ville de  
12 son équipe votent favorablement à ces firmes-là.

13 Q. **[181]** Est-ce que des montants sont venus à vos  
14 oreilles?

15 R. Je n'ai pas de montants, mais je peux vous dire  
16 qu'il y a de l'argent qui s'est transigé. Avec les  
17 bonnes personnes des cabinets d'ingénieurs,  
18 l'information pourra vous être validée.

19 Q. **[182]** O.K. Est-ce que, vous avez parlé de défection  
20 tantôt, est-ce que c'est à partir de ce moment-là?  
21 Est-ce qu'il va y avoir un putsch? Qu'est-ce qui va  
22 se passer?

23 R. Écoutez, je vous dirais, huit mois à un an après  
24 l'élection...

25 Q. **[183]** Donc, on tombe en novembre deux mille six

1 (2006)?

2 R. Dans ces alentours-là.

3 Q. **[184]** Automne deux mille six (2006)?

4 R. Oui. Il y a le premier conseiller, un des  
5 conseillers, qui était le notaire Robert Frégeau,  
6 qui faisait partie de l'équipe de Gendron, en  
7 entendant toutes ces rumeurs et toutes ces  
8 allégations-là, a décidé de siéger comme  
9 indépendant. Parce que lui, comme je vous l'ai  
10 expliqué, à l'élection, avant l'élection de deux  
11 mille cinq (2005), il faisait partie de l'équipe de  
12 monsieur Poirier, qui était l'équipe de madame  
13 Saint-Jean.

14 Q. **[185]** Qui était l'équipe de tout le monde, ce qu'on  
15 comprend, là?

16 R. Oui. Ils étaient tous ensemble, absolument.

17 Q. **[186]** Il n'y en avait pas d'opposition, à ce  
18 moment-là.

19 R. Oui. Donc, à partir de janvier deux mille (2000)...  
20 je vous dirais deux mille sept (2007), fin deux  
21 mille six (2006), début deux mille sept (2007),  
22 monsieur Frégeau a siégé comme indépendant, et ça  
23 venait de changer toute la donne de... le rapport  
24 de force qu'on avait au Conseil de ville de  
25 Boisbriand.



1 Q. **[187]** Qu'on avait, est-ce que ça veut dire que  
2 vous, on vous étiquetait déjà à partir de ce  
3 moment-là dans l'équipe Saint-Jean?

4 R. Non. Moi, comme citoyen corporatif de la Ville de  
5 Boisbriand, je parle, comme entrepreneur.

6 Q. **[188]** Je trouve ça intéressant. Je ne comprends  
7 pas, là, comme citoyen, là, vous...

8 R. Bien, je payais des taxes.

9 Q. **[189]** Non, mais vous privilégiez...

10 R. Je payais des taxes.

11 Q. **[190]** Laissez-moi finir.

12 R. Oui.

13 Q. **[191]** Vous privilégiez déjà à ce moment-là une  
14 équipe?

15 R. Pas du tout.

16 Q. **[192]** Pas du tout?

17 R. Non.

18 Q. **[193]** O.K. Continuez.

19 R. J'étais témoin des manigances qui se faisaient par  
20 l'opposition, par les gens qui menaient l'équipe au  
21 Conseil. C'est venu à mes oreilles. Donc, quand  
22 monsieur Frégeau a décidé d'aller indépendant, ça a  
23 changé la façon de faire du Conseil de ville de  
24 Boisbriand. L'équipe Saint-Jean avait trois  
25 conseillers, l'équipe de Pierre-Marc Gendron

1 tombait à quatre conseillers.

2 Q. **[194]** Puis on avait un indépendant?

3 R. Et il y avait Frégeau qui était indépendant, qui  
4 avait, comme on pourrait dire, la balance du  
5 pouvoir. Donc, c'est lui qui décidait quelle équipe  
6 allait avoir la décision favorable. Puis dans les  
7 municipalités, la mairesse a tout le temps un  
8 droit, le maire ou la mairesse ont un droit de veto  
9 de vote. Donc, à partir de ce moment-là, en ayant  
10 monsieur Frégeau indépendant, le rapport de force  
11 avait changé à la Ville de Boisbriand. Janvier deux  
12 mille sept (2007) j'ai dit...

13 Q. **[195]** Oui.

14 R. Janvier, février deux mille sept (2007) il y a eu  
15 une rencontre à laquelle je n'ai pas assisté mais  
16 rencontre que j'étais au courant entre madame St-  
17 Jean, sa firme d'ingénieur à elle qui la supportait  
18 qui était BPR-Triax.

19 Q. **[196]** Triax.

20 R. Et le bureau d'avocats qui était Deveau, Lavoie,  
21 monsieur Jean-François Gagné, et les gens de  
22 l'autre équipe qui était monsieur Patrick Thifault,  
23 madame Cordato, un représentant de Genivar qui  
24 était monsieur Bouchard et Alain Longval qui était  
25 représentant de Dunton Rainville.

1 Q. **[197]** On est en janvier deux mille sept (2007)?

2 R. Janvier, février deux mille sept (2007). Du moment  
3 où est-ce que monsieur Frégeau est devenu  
4 indépendant, quelques jours plus tard cette  
5 réunion-là a eu lieu.

6 Q. **[198]** Puis vous avez eu cette connaissance-là  
7 comment. Est-ce que c'est madame St-Jean qui vous  
8 le dit?

9 R. Non, les gens de BPR m'en ont fait part et les gens  
10 de Genivar que monsieur, comme j'ai dit, Yanick  
11 Bouchard était une connaissance à moi, m'en a fait  
12 part.

13 Q. **[199]** O.K. Et le but de cette rencontre-là?

14 R. Le but de cette rencontre-là c'était de tenter de  
15 trouver une solution pour les mandats des firmes  
16 d'ingénieurs et des bureaux d'avocats parce que  
17 maintenant personne n'avait la majorité au Conseil  
18 et lors de cette rencontre-là, une entente est  
19 venue de donner les mandats en alternance une fois  
20 à BPR, une fois à Genivar, une fois à Dunton, une  
21 fois à Deveau, Lavoie puis je pense que, en  
22 demandant les résolutions du Conseil, la paperasse,  
23 vous allez très bien voir que pendant, je vous  
24 dirais une bonne année, ça c'est, c'est de même que  
25 les mandats se sont donnés.

1 Q. **[200]** Puis les autres firmes dont vous avez parlé  
2 plus tôt, genre Dessau, ne sont pas partie à cette  
3 entente-là?

4 R. Dessau avait le mandat de l'usine d'épuration des  
5 eaux, il y avait un peu, il y avait un contrat de  
6 maintenance et de suivi, d'analyse...

7 Q. **[201]** Qui était déjà en cours d'exécution?

8 R. Qui était déjà en cours ça fait que Dessau  
9 s'occupait de l'usine d'épuration, Roche avait eu  
10 le mandat d'élaborer les plans de, d'agrandissement  
11 de l'usine d'épuration et le Groupe Séguin  
12 s'occupait, il avait un mandat plus d'urbanisme  
13 pour, je cherche le terme là, mais plus au point de  
14 vue architectural. Il y avait un mandat aussi à  
15 travers la (inaudible).

16 Q. **[202]** Donc ces trois dernières firmes-là sont déjà  
17 dans la ville.

18 R. Oui.

19 Q. **[203]** Et il va y avoir une entente entre les deux  
20 équipes, pas une entente, une réunion, pour  
21 chercher une entente entre les deux équipes de  
22 conseillers municipaux et les deux firmes de génie-  
23 conseil qui sont BPR Triax et Genivar.

24 R. Il y a eu une réunion et une entente.

25 Q. **[204]** O.K.

1 R. L'entente...

2 Q. **[205]** L'entente à partir de ce moment-là, il y  
3 allait avoir tout nouveau contrat serait en  
4 alternance, je parle de contrats de services  
5 professionnels d'ingénierie, c'était ça le but de  
6 l'entente?

7 R. Oui, c'était un d'un, un d'un bord, puis l'autre de  
8 l'autre bord là, un partage équitable.

9 Q. **[206]** O.K. Ça on vous a parlé de cette entente-là,  
10 vous rapportez ça des dires de gens qui sont  
11 proches dans ces firmes de génie-conseil là, est-ce  
12 que vous l'avez constaté, est-ce que vous avez pu  
13 constater dans les mois qui vont suivre  
14 qu'effectivement il y a un partage des services  
15 professionnels dans cette ville-là?

16 R. Oui.

17 Q. **[207]** Et si oui, donnez-nous des exemples.

18 R. Bien je l'ai très bien constaté. Il y a un projet  
19 de, le projet de Rivière-Cachée qui avait été,  
20 projet d'égouts Rivière-Cachée qui avait été  
21 octroyé à Genivar, la conception et la  
22 surveillance, il y avait des projets, c'était le  
23 projet, je pense, Grande-Allée avait été octroyé  
24 aussi à Génivar, Rivière-aux-Chiens avait été  
25 octroyé à BPR Triax, je pense que les documents et

1 les données, les résolutions du Conseil vont vous  
2 démontrer clairement qu'est-ce que je vous affirme.

3 Q. [208] O.K. Cette entente-là ou cette façon de faire  
4 là, cet arrangement-là, va durer combien de temps?

5 R. Je vous dirais que ça a duré un, de mémoire, huit à  
6 dix (10) mois.

7 Q. [209] Ce qui va nous amener possiblement à la fin  
8 de l'année deux mille sept (2007) si je vous suis  
9 bien là.

10 R. Dans ces alentours là. Parce que par après il y a  
11 deux conseillers qui étaient Louise Lemay et Louise  
12 Gauthier, qui étaient de l'équipe à monsieur  
13 Gendron, qui ont fait défection et qui ont joint  
14 les rangs de madame St-Jean, l'équipe de madame St-  
15 Jean, à partir de ce moment-là.

16 Q. [210] Est-ce qu'on peut situer ça dans le temps  
17 genre novembre deux mille sept (2007)?

18 R. Écoutez, je ne peux pas être si précis que ça mais  
19 c'était dans ces eaux-là, là, deux mille, fin deux  
20 mille sept (2007) peut-être début deux...

21 Q. [211] Comme point de, de référence, on sait que les  
22 élections municipales sont à dates fixes.

23 R. Oui.

24 Q. [212] Donc il va y en avoir une en novembre deux  
25 mille neuf (2009). Par rapport à ça, est-ce que

1 vous êtes capable de nous ramener dans le temps?

2 R. Moi, écoutez, je pense là que c'était au courant de  
3 l'année deux mille sept (2007) là, je ne peux pas  
4 vous dire exactement là la date mais en deux mille  
5 sept (2007) puis je pense c'est de, de, c'est  
6 public, il y a moyen par des documents de le voir  
7 là, quand ils se sont joints, joints à l'équipe de  
8 madame St-Jean, il y a eu des conférences de presse  
9 là.

10 Q. **[213]** Ceci étant dit, l'équipe de madame St-Jean va  
11 devenir majoritaire.

12 R. C'est bien ça, oui.

13 Q. **[214]** C'est bien fin deux mille sept (2007)?

14 R. Dans ces alentours-là.

15 Q. **[215]** Parfait. Alors il va se passer quoi une fois  
16 que madame St-Jean là est bien assise  
17 confortablement là avec son équipe de façon  
18 majoritaire à l'Hôtel de ville de Boisbriand?

19 R. C'est sûr que les mandats de professionnels mais  
20 l'entente elle ne tient plus. Les mandats sont tous  
21 redirigés vers BPR Triax et vers le cabinet  
22 d'avocats de Deveau, Lavoie.

23 Q. **[216]** Parfait. Et qui va être à ce moment-là le  
24 principal interlocuteur ou la principale personne  
25 présente de chez BPR qui va être dans le giron de

1 madame St-Jean à partir de ce moment-là?

2 R. Bien c'est tout le temps un peu André Maisonneuve  
3 qui est le représentant officiel mais il y a un  
4 ancien conseiller qui était sous... quand Poirier  
5 était maire, qui est dénommé monsieur Claude  
6 Brière.

7 Q. **[217]** Oui.

8 R. ... qui a, qui a été engagé par BPR Triax comme  
9 employé là, il travaillait pour BMP Triax.

10 Q. **[218]** Parfait. Alors bien j'imagine que de l'autre  
11 côté ça ne devait pas être content, chez Genivar  
12 là, il va se passer quoi là?

13 R. Bien il va se passer quoi? C'est sûr que l'autre  
14 bord...

15 Q. **[219]** Regardez, regardez monsieur Zambito...

16 R. Oui.

17 Q. **[220]** Publiquement, dans les médias, il va y avoir,  
18 il va y avoir une confrontation pour les élections  
19 de deux mille neuf (2009) et vous allez y  
20 participer, là. On est dans le dossier Boisbriand.  
21 Il va arriver... vous allez assister à deux  
22 rencontres et vous allez être enregistré.

23 R. Oui.

24 Q. **[221]** O.K., c'est public ça, je ne vous cache rien  
25 de ce côté-là?



1 R. Oui.

2 Q. **[222]** Mais pour se rendre à là, parce qu'on  
3 comprend que ça a dégénéré, là, il se passe quoi, à  
4 Boisbriand, en deux mille huit (2008)?

5 R. Bien, je pense que je viens de vous le dire. Les  
6 mandats ont été donnés à la firme BPR Triax, les  
7 mandats ont été au bureau Deveau, Lavoie et,  
8 pendant ce temps-là, le temps passait. C'est sûr  
9 que les gens de l'autre bord n'étaient pas de bonne  
10 humeur mais...

11 Q. **[223]** Et est-ce qu'il y a des gros contrats qui  
12 vont être donnés pendant ce temps-là, surtout à des  
13 entrepreneurs comme vous, là?

14 R. Bien, deux mille sept (2007), il y a eu l'appel  
15 d'offres et la fermeture de l'usine d'épuration de  
16 Boisbriand. Où on a été les plus bas  
17 soumissionnaires.

18 Q. **[224]** O.K. On va en parler de l'usine de filtration  
19 de Boisbriand. Vous avez parlé ce matin du site de  
20 l'ancienne usine GM, exact?

21 R. Oui, Faubourg Boisbriand.

22 Q. **[225]** Faubourg Boisbriand. Qu'est-ce que Faubourg  
23 Boisbriand... c'est quoi Faubourg Boisbriand, c'est  
24 quoi ce projet-là puis il va commencer quand?

25 R. Écoutez, Faubourg Boisbriand c'est un projet... je

1 pense qu'il y a dix millions de pieds carrés  
2 (10 000 000), c'est un projet où est-ce qu'il y a  
3 du... un secteur industriel, où aujourd'hui on  
4 retrouve le complexe sportif de Boisbriand, qui est  
5 l'aréna où est-ce que l'Armada joue, qui est  
6 associée à monsieur Joël Bouchard. Il y a une  
7 partie qui est résidentielle, où est-ce qu'il y a  
8 un développement de condos et de maisons de ville  
9 qui ont été bâtis. Et il y a tout le secteur  
10 commercial, où est-ce qu'on retrouve des magasins  
11 comme Costco et une multitude de restaurants ici.

12 Q. **[226]** Et ça c'est essentiellement des promoteurs  
13 privés?

14 R. Oui, c'est un projet purement privé.

15 Q. **[227]** Privé. Et au niveau des infrastructures de la  
16 Ville, là, parce que... vous me voyez venir, moi,  
17 c'est les contrats publics, là, qui m'intéressent,  
18 là.

19 R. Oui.

20 Q. **[228]** O.K. Est-ce que le fait que Faubourg  
21 Boisbriand soit quelque chose de gros a fait en  
22 sorte que ça a généré plusieurs contrats ou des  
23 gros contrats à la Ville de Boisbriand, par la  
24 Ville de Boisbriand?

25 R. Écoutez, Faubourg Boisbriand amenait... auparavant

1 il y avait une usine, qui était la GM.

2 Q. **[229]** Oui.

3 R. Avec tout ce nouveau développement-là, qui a été  
4 fait, immobilier, industriel et commercial, la  
5 Ville a dû s'ajuster. La Ville a dû procéder à  
6 l'agrandissement de l'usine d'épuration de  
7 Boisbriand vu la nouvelle demande de ce projet-là,  
8 toutes les eaux usées, les déchets qui allaient  
9 être acheminés à l'usine d'épuration de Boisbriand.

10 Q. **[230]** Donc, ce que vous nous dites c'est qu'à ce  
11 moment-là, on savait bien que l'usine de filtration  
12 ne pouvait pas suffire à la demande, avec un aussi  
13 gros... je vous dirais, juste quant à l'immobilier,  
14 là, qui va être construit?

15 R. C'est bien ça. Déjà l'usine était qualifiée comme  
16 quasi désuète, mais avec la venue de ce nouveau  
17 projet-là, de Faubourg Boisbriand, à ma mémoire, on  
18 avait le ministère des Affaires... de  
19 l'Environnement avait octroyé le début du projet de  
20 Faubourg Boisbriand, la condition que dans la  
21 prochaine ou les deux ans qui suivent la Ville  
22 mettrait l'usine en norme, selon les specs demandés  
23 par la ministère de l'Environnement.

24 Q. **[231]** Puis l'usine va être un fil conducteur dans  
25 mes prochaines questions. Ce que je veux savoir

1 c'est qu'à partir de quand on va commencer... on va  
2 commencer à s'intéresser et à vouloir concevoir la  
3 réfection de cette usine-là puis l'agrandissement  
4 de cette usine-là?

5 R. Écoutez, moi, quand je suis arrivé, en deux mille  
6 trois (2003), à Boisbriand, déjà on parlait de  
7 l'agrandissement de l'usine de Boisbriand. Je pense  
8 que c'est un projet qui était dans le programme de  
9 la Ville depuis plusieurs années, où la Ville... la  
10 Municipalité avait comme objectif de mettre l'usine  
11 en norme. Quand je suis arrivé, comme je vous dis,  
12 en deux mille trois (2003), ça se parlait déjà  
13 qu'il y a un projet qui s'en venait pour la mise à  
14 niveau de l'usine d'épuration de Boisbriand.

15 Q. **[232]** À votre connaissance personnelle, vous avez  
16 parlé tantôt que c'était le firme Roche...

17 R. Oui.

18 Q. **[233]** ... qui s'est occupée de la conception?

19 R. Qui avait été mandatée, oui.

20 Q. **[234]** Et vous souvenez-vous quand est-ce qu'elle a  
21 commencé à plancher sur les plans et devis?

22 R. Là-dessus, je n'ai pas la connaissance puis je ne  
23 peux pas vous répondre quand est-ce que le mandat  
24 leur avait été octroyé.

25 Q. **[235]** Parfait. Par contre, vous savez... qui était

1 l'interlocuteur avec la Ville de Boisbriand avec la  
2 firme Roche?

3 R. De Roche, vous parlez?

4 Q. **[236]** Oui.

5 R. Bien, c'est madame France Michaud qui s'occupait du  
6 projet.

7 Q. **[237]** Parfait. France Michaud, vous allez avoir  
8 éventuellement... vous allez soumissionner... les  
9 appels d'offres pour l'usine, pour justement la  
10 réalisation, là...

11 R. Oui.

12 Q. **[238]** ... une fois que c'est conçu, donc ce qu'on  
13 comprend c'est que Roche a le mandat de la  
14 conceptualiser, l'usine.

15 R. Oui.

16 Q. **[239]** Et vous aurez le mandat, vous, de la  
17 réaliser.

18 R. J'ai été le plus bas soumissionnaire, oui, pour...

19 Q. **[240]** Les appels d'offres vont se faire quand?

20 R. Juin deux mille sept (2007).

21 Q. **[241]** Juin deux mille sept (2007). Parfait. Et, en  
22 juin deux mille sept (2007), on comprend que madame  
23 St-Jean n'est pas encore majoritaire au conseil de  
24 ville, c'est exact?

25 R. Écoutez, je ne suis pas certain, mais je pense que,

1 la majorité, elle s'est faite un peu plus tard,  
2 mais je ne suis vraiment pas certain de la date où  
3 est-ce qu'elle a eu la majorité au conseil de  
4 ville. C'est pour ça que je vous dis, deux mille  
5 sept (2007), mais je ne peux pas vous mettre le  
6 montant... le temps exact. Ça fait que ça serait à  
7 vérifier avec les documents officiels.

8 Q. **[242]** O.K. Étiez-vous au courant, vous, si  
9 l'usine... l'appel d'offres, vous dites que vous  
10 avez été le seul soumissionnaire, il y a combien de  
11 compagnies qui sont allées chercher des plans et  
12 devis?

13 R. Les plans ont été... il y a à peu près, je vous  
14 dirais, entre vingt (20) et vingt-cinq (25)  
15 compagnies qui sont allées chercher les documents  
16 d'appel d'offres.

17 Q. **[243]** Êtes-vous en mesure de nous dire qui sont  
18 allés chercher les documents d'appel d'offres? En  
19 tout cas, dans les principaux joueurs?

20 R. Je peux vous nommer les principaux. Il y avait  
21 nous-mêmes, Construction Louisbourg, F. Catania,  
22 Consortium M.R., la compagnie Opron. Et les autres  
23 c'était des... des compagnies qui faisaient surtout  
24 de la sous-traitance en plomberie, en ventilation,  
25 en procédé... mécanique de procédé. Donc, la

1 majorité de ces gens-là étaient des sous-traitants  
2 qui allaient nous fournir des prix aux  
3 entrepreneurs généraux par le biais du BSDQ.

4 Q. **[244]** O.K. Je vais revenir là-dessus. Vous  
5 expliquez que, finalement, vous allez être la seule  
6 entreprise à soumissionner, c'est exact? C'est ce  
7 que vous avez dit?

8 R. Oui, oui. Je suis le seul soumissionnaire.

9 Q. **[245]** Est-ce que, à votre connaissance personnelle,  
10 il y a eu des tractations entre toutes les  
11 personnes que vous avez nommées pour que ces  
12 personnes-là se tassent?

13 R. Écoutez, moi j'ai évalué la liste des  
14 soumissionnaires, et la lumière de qu'est-ce que  
15 j'avais en ma possession comme liste, comme je vous  
16 ai dit, j'ai évalué tous les sous-traitants, les  
17 corps de métiers. Donc, j'étais arrivé à la  
18 conclusion qu'il y avait possiblement quatre ou  
19 cinq compagnies qui étaient en mesure de déposer  
20 une offre en tant qu'entrepreneur général pour ce  
21 projet-là. J'ai eu des discussions avec les gens de  
22 F. Catania qui m'ont dit que eux, l'intérêt pour le  
23 projet en entier, ils n'en avaient pas. Eux, ils  
24 avaient une nouvelle division qui faisait de la  
25 mécanique de procédé. Eux, c'était plus tout

1 qu'est-ce qui était l'installation de la  
2 technologie qui les intéressait. J'ai eu des  
3 discussions avec les gens de Garnier, qui eux aussi  
4 m'ont dit que c'était un projet qui ne les  
5 intéressait pas. Consortium M.R., qui est une  
6 compagnie que moi j'avais vue plus comme une  
7 compagnie qui oeuvrait plus dans les  
8 agrandissements d'écoles et des projets d'édifices,  
9 donc j'avais conclu que ces gens-là, d'après moi,  
10 ne seraient pas là. Et on était resté Infrabec,  
11 Constructions Louisbourg, et la compagnie Opron.  
12 J'avais reçu un appel de monsieur Minicucci de  
13 Louisbourg, me demandant, me disant qu'eux étaient  
14 intéressés à ce projet d'usine d'épuration. C'était  
15 un ouvrage qui rentrait dans la « braquette »  
16 d'ouvrages qu'eux faisaient, et que c'était trop  
17 gros pour moi, donc eux avaient de l'intérêt sur ce  
18 projet-là.

19 Je veux juste vous mettre un peu en  
20 situation. En étant dans le milieu de Boisbriand et  
21 connaissant les joueurs, comme je vous ai expliqué  
22 un peu, quel candidat travaillait avec quelle  
23 équipe et tout ça, l'équipe de monsieur Pierre-Marc  
24 Gendron avec ses conseillers, ces gens-là étaient  
25 contre le projet d'usine d'épuration de Boisbriand.



1 Eux préconisaient la fermeture de l'usine, et  
2 d'implanter un projet d'étang aéré. L'étang aéré  
3 c'est, il fallait acheter un terrain et y faire un  
4 peu un bassin à ciel ouvert, où est-ce qu'il aurait  
5 fallu installer, je vous dirais, environ sept  
6 (7 km) à huit kilomètres (8 km) de tuyaux de béton  
7 pour relier le déversement des égouts à ces étangs  
8 aérés. Donc, ces gens-là, l'équipe à Pierre-Marc  
9 Gendron avec Genivar, monsieur Brunet, et même les  
10 autres ingénieurs, là, Yannick Bouchard et tout ça,  
11 préconisaient les étangs aérés. L'équipe de madame  
12 Saint-Jean, vu, eux ont tout le temps, même  
13 anciennement avec le maire Poirier, préconisaient  
14 la mise à niveau de l'usine d'épuration de  
15 Boisbriand. Ça fait qu'il y avait un peu une  
16 dispute d'idéologie, qui voulait les étangs, qui  
17 voulait l'usine. Donc, avec le temps pressant, vu  
18 que Faubourg Boisbriand devait raccorder ses égouts  
19 et le Ministère avait donné seulement deux ans à la  
20 Ville pour se mettre en ordre, aller avec des  
21 étangs aérés, il fallait exproprier des terres dans  
22 un domaine agricole. On parlait d'un processus de  
23 cinq à six ans de délai, donc la Ville a opté pour  
24 aller avec l'usine d'épuration.

25 Q. [246] Et quand vous parlez des étangs aérés, est-ce

1 que vous savez, vous êtes au courant qu'il y a des  
2 entreprises en construction qui auraient privilégié  
3 cette option-là, et si oui lesquelles?

4 R. Bien, comme je vous l'ai dit, étangs aérés, Brunet  
5 ça lui permettait d'installer des tuyaux.

6 Q. **[247]** Oui.

7 R. Il y avait de la tuyauterie, il y avait aussi du  
8 tuyau qui devait être fait en Hyprescon. Hyprescon,  
9 qui est une entreprise de monsieur Accurso. Et  
10 c'était clair que leur objectif à eux était de  
11 favoriser les étangs aérés.

12 Q. **[248]** O.K. Savez-vous s'il y a eu, parce que vous  
13 dites, vous êtes un citoyen de Boisbriand, un  
14 citoyen corporatif également.

15 R. Oui.

16 Q. **[249]** Savez-vous s'il y a eu énormément de, je  
17 pourrais dire, de brasse-camarade à la période des  
18 questions à l'hôtel-de-ville? Est-ce que ça a  
19 suscité les passions, ça, ces deux... Parce qu'on  
20 parle de gros, gros montants.

21 R. Oui.

22 Q. **[250]** Je vous arriverai avec le prix tantôt, là,  
23 et...

24 R. Oui, oui, oui.

25 Q. **[251]** Est-ce que vous vous souvenez que ça avait

1 mobilisé pas mal les passions, toute la question de  
2 cette usine-là?

3 R. Oui. Absolument. Je vous dis, il y avait deux  
4 partis politiques, un qui avait des intérêts  
5 différents, puis j'ai assisté à plusieurs conseils  
6 de ville. C'était des disputes et des forces en  
7 place qui se disputaient, là, qui... Chacun avait  
8 ses intérêts.

9 Q. **[252]** Il y a une chose que moi je veux comprendre,  
10 c'est que vous avez parlé de deux firmes de génie-  
11 conseil importantes à Boisbriand, qui est BPR Triax  
12 et Genivar.

13 R. Oui.

14 Q. **[253]** Roche, là, va avoir le plus gros contrat, je  
15 pense, de l'histoire de cette ville-là. Êtes-vous  
16 au courant de comment Roche a obtenu ce contrat-là?

17 R. Je ne suis pas au courant comment Roche a obtenu ce  
18 contrat-là, parce que je pense que le mandat a été  
19 donné avant que moi j'arrive à Boisbriand.

20 Q. **[254]** O.K. Ça faisait longtemps, ça?

21 R. Chose qui est certaine, lorsqu'il y a eu entente  
22 entre l'équipe Saint-Jean et l'équipe de Pierre-  
23 Marc Gendron pour le partage des contrats, c'était  
24 très clair que le partage se faisait entre Genivar  
25 et BPR Triax parce que Roche avait déjà un mandat

1 assez important pour l'usine d'épuration de  
2 Boisbriand, qui était aux alentours de trois  
3 millions (3 M\$) juste pour la conception.

4 Q. **[255]** Savez-vous si ça incluait également la  
5 surveillance du contrat? Après ça, la surveillance  
6 de chantier, après ça? Par Roche?

7 R. Au début, à ma connaissance, ça comprenait la  
8 surveillance des travaux. Par après, et ça a sorti  
9 publiquement...

10 Q. **[256]** Non, je veux savoir vous, ce que vous savez.

11 R. Oui, oui, oui, mais par après, Roche a demandé de  
12 réajuster son prix vu que le contrat auquel que  
13 l'usine d'épuration est sorti était beaucoup plus  
14 élevé que les, les budgets initiaux que le projet  
15 devait se faire.

16 Q. **[257]** O.K. On y reviendra plus tard.

17 R. Oui.

18 Q. **[258]** Alors on va comprendre que ce que vous avez  
19 dit tantôt que vous allez finalement être le seul  
20 soumissionnaire sur l'usine d'épuration des eaux  
21 usées de Boisbriand.

22 R. Oui.

23 Q. **[259]** Exact?

24 R. Oui.

25 Q. **[260]** Et...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[261]** J'aimerais savoir comment vous avez fait pour  
3 écarter Louisbourg?

4 R. Comment j'ai fait pour écarter Louisbourg? Je pense  
5 que la question devrait être posée à eux. C'était  
6 quoi l'intérêt pour que Construction Infrabec se  
7 retrouve le seul soumissionnaire?

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[262]** Je vais vous aider un peu.

10 R. Oui.

11 Q. **[263]** On va demander à madame Blanchette, madame  
12 Blanchette vous n'allez pas m'aimer parce que je ne  
13 suis pas, je ne suis pas le numéro des pièces là,  
14 mais vous avez, est-ce que vous avez la pièce  
15 numéro 8 qui serait la liste des soumissionnaires  
16 mise à niveau. Je ne vous comprends pas. Pardon?  
17 Keith, Maître Riti, pouvez-vous me... j'ai la  
18 liste, elle va venir, elle va venir à l'écran là  
19 très bientôt là. J'ai les noms d'entreprises et les  
20 gens qui sont allés chercher...

21 R. Oui.

22 Q. **[264]** ... des documents, on l'a ici.

23 R. Oui.

24 Q. **[265]** Je vais coter tout de suite c'était celle  
25 d'avant.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'était à l'onglet 11.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[266]** À l'onglet 11. Oui, vous avez tout à fait  
5 raison Madame la Présidente. Alors je vais la coter  
6 tout de suite 13P-179. C'est un document qui, qui  
7 émane de la Ville de Boisbriand.

8

9 13P-179 : Liste soumissionnaires usine  
10 Boisbriand 2007-06-22 (deviendra 13NP)

11

12 R. Oui.

13 Q. **[267]** Et que, document comme on voit là sur l'en-  
14 tête, on voit deux raisons sociales, si on peut  
15 appeler ça, on voit Roche à gauche, ingénieurs-  
16 conseils et Boisbriand à droite. Et on parle de  
17 Liste des soumissionnaires mise à  
18 niveau et augmentation de la capacité  
19 de traitement de la station  
20 d'épuration de Ville de Boisbriand,  
21 ouverture des soumissions, vendredi  
22 vingt-deux (22) juin à onze heures  
23 (11 h 00).

24 Et voici les noms : ACQ Laval-Laurentides, APEQ,  
25 Armatures Bois-Francis inc., Black & McDonald,

1 Consortium M.R. Canada Ltée, Dawco, Électricité  
2 Grimard, F. Catania & Associés, Filtrum  
3 Construction, Gastier. Gastier est-ce que c'est une  
4 firme qui appartient au groupe Accurso ça?

5 R. Oui, c'est bien ça.

6 Q. **[268]** IT, ITT Flygt, J.L. Le Saux Ltée, John  
7 Meunier, la compagnie Wilfrid Allen Ltée, Lambert  
8 Somec et Construction Infrabec. L'autre page s'il-  
9 vous-plaît. Et il va y avoir un trait à côté, on va  
10 y revenir, je vais continuer. Les installations  
11 électriques Pichette, M.P. Eco, Norclair, Ondel,  
12 Opron, Plomberie Brébeuf Incorporé, Poly Excavation  
13 Inc., Simard-Beaudry Construction Inc., donc une  
14 autre compagnie du groupe Accurso, Techniques de  
15 procédés Warco et Tomy Électrique. Bon, on s'entend  
16 là que ce sont, ce ne sont pas des soumissionnaires  
17 mais techniquement des gens qui vont chercher les  
18 documents d'appel d'offres là?

19 R. Oui.

20 Q. **[269]** O.K. Parce que je pense que, on voit qu'il y  
21 a des sous-contractants là-dedans. Un peu ce que  
22 vous nous avez...

23 R. Beaucoup.

24 Q. **[270]** ... expliqué, ce que vous nous avez déjà  
25 expliqué.

1 R. Oui.

2 Q. **[271]** C'est-à-dire que quelqu'un qui veut  
3 possiblement faire de l'électricité ou faire un  
4 autre corps de métier va aller chercher les  
5 documents.

6 R. Oui.

7 Q. **[272]** Il va aller chercher les documents d'appel  
8 d'offres.

9 R. Oui.

10 Q. **[273]** C'est exact?

11 R. Oui.

12 Q. **[274]** Généralement il y a un coût à ça, associé à  
13 ça?

14 R. Oui, les documents il y a un montant là.

15 Q. **[275]** Ceci étant dit, qui, pour répondre peut-être,  
16 pour être, pour continuer là avec les questions qui  
17 vous ont été posées, qui aurait été des  
18 compétiteurs potentiels là? Frank Catania?

19 R. Oui.

20 Q. **[276]** Gastier?

21 R. Gastier, non, c'est des...

22 Q. **[277]** Non, pas Gastier.

23 R. ... c'est une compagnie d'électricité.

24 Q. **[278]** Oui, O.K. plutôt...

25 R. Si vous voulez on peut passer à travers...



1 Q. **[279]** S'il-vous-plaît, oui.

2 R. Bon, bien on la reprend...

3 Q. **[280]** Allez-y, je vous laisse aller, on la reprend  
4 dès le début. Donc ceux, ceux qui avaient le  
5 potentiel de réaliser.

6 R. ACQ je pense que c'est une association de la  
7 construction de Laval, c'est une association. APEQ  
8 c'est une association aussi. Armature Bois-Francs  
9 c'est une compagnie en armature qui a fourni un  
10 prix au BSDQ quant à l'acier.

11 Q. **[281]** O.K.

12 R. Black & McDonald c'est une compagnie de  
13 technologie, je pense, de pompes, qui a  
14 possiblement fourni un prix au BSDQ. Consortium  
15 M.R. Canada est une compagnie de construction qui  
16 est plus dans le bâtiment, agrandissement d'écoles,  
17 salles de spectacle. Dawco ça ne me dit rien.

18 Q. **[282]** O.K.

19 R. Électricité Grimard je présume que c'est un sous-  
20 traitant en électricité. F. Catania et Associés  
21 c'est un joueur potentiel. Filtrum Construction  
22 c'est une compagnie de technologie de procédés de  
23 mécanique, l'installation de pompes puis tout ça,  
24 compagnie qui pouvait déposer un prix par le biais  
25 du BSDQ. Gastier, électricité et ventilation, ITT

1 Flygt compagnie de fourniture de pompes, J.L. Le  
2 Saux, compagnie d'électricité, John Meunier, John  
3 Meunier est la compagnie que la Ville de Boisbriand  
4 avait choisi la technologie dans les devis d'appel  
5 d'offres c'était spécifié que la technologie qu'on  
6 devait installer était une technologie de John  
7 Meunier.

8 Q. **[283]** Donc spécificité dans les documents d'appel  
9 d'offres.

10 R. Oui.

11 Q. **[284]** Donc pas de concurrence au niveau du  
12 fournisseur?

13 R. Non, il y a juste un fournisseur, John Meunier, qui  
14 avait été choisi et spécifié dans les devis et par  
15 le biais du BSDQ nous avons reçu des prix de  
16 fourniture et d'installation de John Meunier. La  
17 cie Wilfrid Allen, c'est une compagnie de sous-  
18 traitants qui eux installent des, des procédés de  
19 mécanique et des pompes. Lambert Somec, c'est une  
20 compagnie de, de mécanique de procédés ou  
21 d'électricité, un sous-traitant. On peut passer à  
22 l'autre liste s'il-vous-plaît.

23 Q. **[285]** Oui. Construction Infrabec.

24 R. Nous-mêmes, Installations électriques Pichette,  
25 compagnie d'électricité donc sous-traitant, M.P.

1 Eco, compagnie de mécanique de procédés, sous-  
2 traitant, Norclair, sous-traitant en mécanique de  
3 procédés, Ondel, compagnie en électricité, si on  
4 peut baisser s'il-vous-plaît.

5 Q. **[286]** Opron?

6 R. Opron? Compagnie qui oeuvre dans le bâtiment et  
7 restauration de ponts.

8 Q. **[287]** Ça appartient à qui, ça, Opron?

9 R. Écoute, ces années-là, je ne sais pas à qui ça  
10 appartenait.

11 Q. **[288]** Maintenant?

12 R. Aujourd'hui, ça a été acheté, je pense, il y a un  
13 an ou deux par Construction Garnier. C'est les  
14 mêmes propriétaires.

15 Q. **[289]** C'est les mêmes propriétaires.

16 R. Plomberie Brébeuf, compagnie de plomberie; Poly  
17 Excavation inc., entrepreneur de Laval qui, à ma  
18 connaissance n'a pas fait énormément d'usines  
19 d'épuration ou quasi aucune; Simard-Beaudry  
20 Construction; et Technique de procédés Warco, sous-  
21 traitant; et Tomy Électrique, sous-traitant,  
22 compagnie d'électricité.

23 Q. **[290]** Est-ce que je me trompe, il y a trois  
24 entreprises qui ont le potentiel pour le faire :  
25 qui s'appelle F. Catania, qui s'appelle Infrabec,

1 qui s'appelle Simard-Beaudry?

2 R. Moi, je joignerais Opron aussi.

3 Q. **[291]** Opron. À l'époque, oui, Opron...

4 R. Oui, oui.

5 Q. **[292]** ... avait la capacité?

6 R. Oui.

7 Q. **[293]** Parfait.

8 Une question, Madame?

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Oui.

11 Q. **[294]** Quand vous dites que Poly Excavation n'avait  
12 pas fait d'usines d'épuration, à votre  
13 connaissance, vous non plus, vous n'aviez jamais  
14 fait d'usines d'épuration?

15 R. Moi, mon père était associé avec mes oncles,  
16 auparavant qu'on parte Infrabec, dans le Groupe  
17 Corival. Et mon père avait l'expertise, et dans  
18 leur compagnie qui avait oeuvré pendant trente  
19 (30), trente-cinq (35) ans, avait fait plusieurs  
20 usines d'épuration et des usines d'eau, que ce soit  
21 à Laval ou à Montréal.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[295]** Et juste peut-être continuer là-dessus, parce  
24 que je pense que je ne vous l'ai jamais posée,  
25 c'est-à-dire que, dans les livres jusqu'à la

1 cession de vos biens, votre père était le président  
2 de la compagnie. Il a travaillé activement pour  
3 Infrabec jusqu'à quand?

4 R. Mon père a travaillé chez Infrabec jusqu'au...

5 Q. **[296]** Jusqu'à la fin?

6 R. À la fin, quand on a mis fin aux opérations, mai,  
7 mai deux mille onze (2011).

8 Q. **[297]** Parfait. On a vu des documents peut-être un  
9 petit peu plus élaboré à la Ville de Montréal, là,  
10 on regarde... Est-ce que c'était usuel, ça, qu'on  
11 voit ça à la Municipalité de Boisbriand, c'est-à-  
12 dire un document comme je vous présente avec...  
13 juste ceux qui sont allés chercher les documents  
14 d'appel d'offres puis qu'on écrive à la main le  
15 plus bas soumissionnaire?

16 R. Bien, ça, je pense que c'est un document qui  
17 émane...

18 Q. **[298]** De la Ville?

19 R. Oui, de la Ville. Puis c'est un document que, lors  
20 de l'ouverture des appels d'offres, on donne aux  
21 entrepreneurs...

22 Q. **[299]** O.K.

23 R. ... pour prendre, pour prendre les résultats de  
24 soumissions.

25 Q. **[300]** Donc, si ce document-là dit bien, c'est qu'il

1 n'y a pas d'autres personnes que vous qui avez...

2 R. Soumis un prix.

3 Q. **[301]** ... soumis un prix qui est à vingt-huit mille  
4 (sic) sept cent quarante-huit...

5 R. Vingt-huit millions (28 M\$).

6 Q. **[302]** Vingt-huit millions (28 M\$), oui, tout à  
7 fait. Vingt-huit millions sept cent quarante mille  
8 neuf cent quatre-vingt-quinze et quatre-vingt-huit  
9 sous (28 740 995,88 \$). Est-ce qu'on parle du plus  
10 gros contrat qu'Infrabec a décroché ça?

11 R. Absolument, c'était notre plus gros contrat.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[303]** Je reviens à la question.

14 R. Oui.

15 Q. **[304]** C'était un gros contrat?

16 R. Oui.

17 Q. **[305]** Louisbourg, vous avez dit qu'ils étaient  
18 intéressés?

19 R. Excusez! J'avais dit Louisbourg avant que je vois  
20 la liste. Mais c'était par le biais de Simard-  
21 Beaudry Construction que eux allaient, le groupe  
22 allait soumissionner.

23 Q. **[306]** Peu importe, la question est la même. Vous  
24 saviez que ces gens-là étaient intéressés.

25 R. Oui.

1 Q. **[307]** C'est le plus gros contrat que vous ayez  
2 obtenu, c'est de fait un immense contrat.

3 R. Oui.

4 Q. **[308]** Comment expliquez-vous qu'ils n'ont pas  
5 soumissionné après qu'on vous ait dit qu'ils  
6 étaient intéressés à soumissionner à ce projet-là?  
7 Est-ce que vous avez eu des conversations avec eux?

8 R. J'ai eu... La seule conversation que j'ai eue avec  
9 eux, c'est quand j'ai eu un appel me disant que eux  
10 étaient intéressés au projet et qui était un projet  
11 trop d'envergure pour moi. Par après, je n'ai pas  
12 eu d'autres conversations avec eux. Quand  
13 l'ouverture de la soumission a eu lieu, je me suis  
14 retrouvé comme seul soumissionnaire. Je vous ai  
15 fait part tantôt que j'avais parlé aux gens de  
16 Garnier, et j'avais parlé aux gens de F. Catania  
17 qui eux m'avaient confirmé que, possiblement, ils  
18 ne seraient pas là, ils n'avaient pas d'intérêt  
19 pour le projet vu l'ampleur.

20 Q. **[309]** C'était trop gros pour Garnier et l'autre?

21 R. Bien, écoutez, il faut évaluer aussi, c'était un  
22 projet qui allait s'échelonner sur possiblement  
23 deux ans, dix-huit (18) mois d'ouvrage. Les gens  
24 regardent un peu leur carnet de commandes. Et pour  
25 eux, ce n'était pas trop gros, ils avaient la

1           capacité financière et de cautionnement de  
2           soumissionner, mais, souvent, il y a des projets  
3           d'usines qui sont sortis à Montréal où est-ce que  
4           j'ai levé les plans, je suis allé chercher les  
5           plans. Après l'avoir analysé, nous l'avons mis de  
6           côté parce qu'on... Ça arrivait qu'on n'avait pas  
7           d'intérêt dessus.

8                        Donc, moi, en ayant communiqué avec ces  
9           deux entrepreneurs-là, on m'a dit chez Garnier que  
10          l'intérêt n'était pas là. F. Catania, je les ai  
11          rencontrés. J'ai communiqué avec eux. Puis eux  
12          m'ont dit que qu'est-ce qui les intéressait sur le  
13          projet, ce n'était pas le projet en entier, c'était  
14          la mécanique de procédé, faire l'installation de  
15          toutes les pompes et la technologie. Je leur ai  
16          spécifié qu'au devis, c'était la technologie John-  
17          Meunier qui était spécifiée.

18                      Donc, si eux pensaient vouloir installer  
19          des pompes et tout ça, il aurait fallu qu'ils  
20          soient engagés par John-Meunier parce que j'étais  
21          au courant que John-Meunier fournissait un prix  
22          d'installation et de fourniture de technologie aux  
23          entrepreneurs. Donc, moi, en ayant un prix, comme  
24          je vous ai expliqué un peu hier, comment le BSDQ  
25          fonctionne, quand j'ai un prix au BSDQ, légalement



1 je suis obligé d'y aller avec ce prix-là. Je ne  
2 peux pas négocier et je ne peux pas engager  
3 d'autres entrepreneurs à part que ceux qui me  
4 fournissent un prix par le BSDQ.

5 Q. **[310]** Pouvez-vous répondre à ma question?

6 R. Oui.

7 Q. **[311]** Est-ce que vous avez eu des conversations  
8 avec Simard-Beaudry pour qu'ils se tassent du  
9 contrat ou est-ce que vous avez su par la suite  
10 pourquoi vous vous êtes ramassé le seul  
11 entrepreneur sur ce gros contrat?

12 R. Moi, j'ai eu des discussions avec Simard-Beaudry  
13 qui ont mené à rien. Il n'y a pas eu d'entente. On  
14 n'a pas réussi à s'entendre.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[312]** Mais c'était quoi l'entente?

17 R. Bien, c'est...

18 Q. **[313]** Qu'est-ce qu'on voulait par une entente?

19 R. Bien, soit qu'il s'enlève ou je m'enlève.

20 Q. **[314]** O.K. Ça, là, c'était clair dans votre tête  
21 que...

22 R. C'est lui ou c'est moi.

23 Q. **[315]** O.K.

24 R. C'est très clair.

25 Q. **[316]** Ça a le mérite d'être clair.

1 R. On n'a pas réussi à s'entendre. Donc, j'ai déposé  
2 mon appel d'offres. Je me retrouve le seul  
3 soumissionnaire au projet.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[317]** Et quand vous me dites ça, vous souriez. Est-  
6 ce qu'il y a quelque chose que je dois comprendre  
7 que je ne comprends pas?

8 R. Je souris parce que c'est un projet d'envergure qui  
9 vaut vingt-huit millions (28 M\$), puis la façon de  
10 faire avorter un projet et de le faire annuler,  
11 qu'il y ait un seul soumissionnaire à un projet de  
12 vingt-huit millions (28 M\$), il n'y a pas une  
13 municipalité ou une ville qui va octroyer un projet  
14 à un entrepreneur qui est seul et unique  
15 soumissionnaire à un projet de vingt-huit millions  
16 (28 M\$). Ça ne s'est jamais vu.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[318]** D'où votre sourire et d'où la nécessité  
19 d'aller plus loin sur l'usine de filtration  
20 lorsqu'on va revenir. Parce que c'est évident,  
21 n'importe quelle autre municipalité... Également,  
22 est-ce que c'est exact de dire que la municipalité,  
23 le règlement d'emprunt de la municipalité ne lui  
24 permettait pas de dépenser vingt-huit millions  
25 (28 M\$)?

1 R. Non.

2 Q. **[319]** Le règlement d'emprunt, vous vous souvenez à  
3 combien il était?

4 R. Écoutez, je pense qu'il était aux alentours de  
5 vingt-trois (23 M\$) ou vingt-quatre millions  
6 (24 M\$).

7 Q. **[320]** Ça va être plus important que ça. Je vais le  
8 déposer, Madame la Présidente. Je vais déposer sous  
9 13P-180, c'est-à-dire que...

10 Me BENOIT BOUCHER :

11 Je m'excuse. Est-ce qu'on ne devrait pas déposer  
12 l'autre document avant?

13 Me DENIS GALLANT :

14 Je l'ai fait.

15 Me BENOIT BOUCHER :

16 Merci.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Je l'ai fait sous 179. Et je vais y aller sous  
19 13P-180. Je vais déposer, Madame la Présidente, qui  
20 est la prochaine pièce, qui est la résolution de  
21 règlement d'emprunt modifié en date du vingt-trois  
22 (23) juillet deux mille sept (2007), qui va être  
23 dans l'onglet 12, Madame Blanchette.

24 Me BENOIT BOUCHER :

25 Je m'excuse. J'ai une question supplémentaire.

1 Comme on est en non-publication, est-ce que ces  
2 documents-là ne devraient pas être déposés sous  
3 embargo aussi?

4 Me DENIS GALLANT :

5 C'est ce que j'ai compris.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Tout est sous embargo.

8 Me BENOIT BOUCHER :

9 C'est parce qu'on les cote comme des documents qui  
10 doivent apparaître sur le site.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 C'est vrai. Vous pourriez peut-être faire non-  
13 publication. Vous avez raison, Maître Boucher.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Vous avez tout à fait raison.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui, oui, vous avez raison. Vous avez raison.

18 Alors, au lieu d'être 13P-179, non-publication...

19 Me DENIS GALLANT :

20 Donc, on va commencer, on va recoter... Oui, Maître  
21 Boucher, tout à fait raison. Non-publication.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 1.

24 Me DENIS GALLANT :

25 1. NP, non-publication. Et le deuxième qu'on voit à

1 l'écran, qu'on verra après la pause...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Ou ça pourrait aussi être Boisbriand si... C'est  
4 comme vous voulez.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Me permettez-vous d'y réfléchir pendant la pause?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui.

9 Me DENIS GALLANT :

10 C'est la première fois qu'on les cote comme ça.

11 Donc on va s'ajuster.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Oui, oui, tout à fait. Alors, est-ce que vous  
14 vouliez déposer quelque chose avant la pause?

15 Me DENIS GALLANT :

16 Je vais attendre d'avoir une cote. On va penser à  
17 la cote, puis on va le déposer après.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Oui, mais est-ce que vous vouliez parler de ce  
20 document-là avant la pause ou pas?

21 Me DENIS GALLANT :

22 Non, après la pause.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Parfait. Merci.

25 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE

2 DISCUSSION

3 Me GENEVIÈVE GAGNON :

4 Madame la Présidente.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui.

7 Me GENEVIÈVE GAGNON :

8 Si vous me permettez une petite intervention avant  
9 la reprise du témoignage. Alors, j'ai discuté avec  
10 maître Gallant et je comprends qu'il est possible  
11 que la partie non-publication du témoignage soit  
12 terminée demain en avant-midi. Dans la mesure du  
13 possible - et j'attendais mes collègues du DPCP  
14 parce que je sais qu'ils ont des représentations.  
15 Ah! Les voilà. Alors, pour leur bénéfice, je vais  
16 juste...

17                   Donc, de mes discussions avec maître  
18 Gallant, je comprends qu'il est possible que la  
19 partie du témoignage sur la non... qui fait l'objet  
20 de la non-publication se termine demain matin. J'ai  
21 appris également, je comprends que la Commission ne  
22 siège pas la semaine prochaine, ce qui, vous le  
23 comprendrez, dans le contexte actuel et pour mes  
24 clients, est une considération importante en termes  
25 de période temporelle.

1                   Alors, ce que je voulais proposer, ce que  
2                   je voulais demander à la Commission, c'est de  
3                   pouvoir faire le débat sur les parties qui  
4                   pourraient être levées de l'ordonnance de non-  
5                   publication après le témoignage en chef, quitte à  
6                   revenir, on verra ce qu'il adviendra des contre-  
7                   interrogatoires. Mais j'ai, pour ma part, avec ce  
8                   que j'ai entendu jusqu'à maintenant, je prétends  
9                   avoir de solides arguments à faire valoir pour  
10                  faire lever une partie certainement, sinon même la  
11                  totalité, mais certainement de bonnes parties du  
12                  témoignage et je voudrais pouvoir les présenter le  
13                  plus rapidement possible et avant la suspension  
14                  pour la semaine prochaine, si c'est possible.  
15                  Alors, c'est la demande que je vous présente.

16                LA PRÉSIDENTE :

17                Qu'est-ce que le... d'abord, Maître Girard, ce que  
18                vous en pensez, si vous voulez intervenir.

19                Me CLAUDE GIRARD :

20                Oui, assurément. Merci, Madame la Présidente.

21                Alors, évidemment, pour avoir participé un peu à ce  
22                qui est, je vous dirais, les discussions qui sont  
23                intervenues la semaine dernière et qui ont amené la  
24                présentation de cette... de notre requête, il me  
25                semblait, des discussions, qu'il se découlait une

1 conclusion assez évidente. C'est qu'on était pour  
2 éventuellement, le plus tôt possible après le  
3 témoignage, être saisi des parties qu'on voulait  
4 voir libérées. Alors, c'est la première des choses.  
5 Alors là on parle que certaines parties pourraient  
6 être libérées. Je croyais que c'était un exercice  
7 qu'on allait faire tous ensemble et c'est pour ça  
8 que je suis assisté aujourd'hui, c'est parce qu'on  
9 veut être en mesure de réagir le plus promptement  
10 possible, de telle sorte que les droits de tout un  
11 chacun soient respectés là-dedans.

12 Alors là on veut, à mon humble avis,  
13 précipiter un peu les choses puisque le témoignage  
14 a débuté aujourd'hui. On ne sait pas quand est-ce  
15 qu'il va être complété. Donc, on n'aura aucune...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Mais, c'est parce que vous avez manqué le début,  
18 là.

19 Me CLAUDE GIRARD :

20 Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Le témoignage va être complété vraisemblablement  
23 demain matin.

24 Me CLAUDE GIRARD :

25 Y inclus les contre-interrogatoires.



1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'est que la... j'ai l'impression que oui.

3 Me CLAUDE GIRARD :

4 Oui. Alors, prenons pour acquis ce scénario très  
5 optimiste. Il reste quand même une autre étape  
6 parce qu'il faut... compte tenu des enjeux qui sont  
7 discutés, il faudra être quand même capable de nous  
8 pointer. Ce sont des parties sur...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Bon. Voici ce que je pense que...

11 Me CLAUDE GIRARD :

12 Puisque...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 ... pour accélérer un peu le processus, là. Je  
15 pense que peut-être vous pourriez vous rencontrer  
16 ce soir. Et maître Gallant, qu'est-ce que vous en  
17 pensez pour...

18 Me DENIS GALLANT :

19 Moi, je peux rencontrer... je peux rencontrer les  
20 parties ce soir.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Bien, exactement, et vous pourrez discuter des  
23 parties qui pourraient être levées ou pas. Et les  
24 médias devront tenir compte du fait que,  
25 évidemment, il y a un procès qui est en cours et

1 c'est le droit à un procès juste et équitable qui  
2 est en cause. Alors donc, on ne veut pas... et  
3 c'est d'ailleurs l'objet de mon jugement et la  
4 raison pour laquelle c'est en non-publication. Cela  
5 étant, si vous vous entendez avec le DPCP pour  
6 qu'il y ait des parties qui soient levées, moi, je  
7 n'en aurai vraisemblablement pas d'objection à ça,  
8 mais entendez-vous avant et faites une partie du  
9 travail qui devrait être fait là-dessus. Alors, ça  
10 vous va, Maître Girard?

11 Me GENEVIÈVE GAGNON :

12 Bien, écoutez, pour ma part, on va faire le  
13 travail, puis on vous reviendra demain matin,  
14 effectivement...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui.

17 Me GENEVIÈVE GAGNON :

18 ... pour voir comment la suite des choses peut  
19 aller. Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Exactement. Alors, ça... Oui, j'ai compris, Maître  
22 Gallant, que ça vous allait. Alors, Maître Girard,  
23 j'ai l'impression que ça va vous aller vous aussi.

24 Me CLAUDE GIRARD :

25 Si vous le dites, Madame la Présidente.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'est parce que dès à présent...

3 Me CLAUDE GIRARD :

4 Non, non.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Maître Girard, c'est parce que dès à présent, là,  
7 s'il y a des contre-interrogatoires ou pas contre-  
8 interrogatoire, il y a des portions... s'il y a des  
9 portions maintenant qui sont... qui peuvent être  
10 levées, ce n'est pas parce qu'il y a un contre-  
11 interrogatoire que ça va changer quelque chose ou  
12 pas, là.

13 Me CLAUDE GIRARD :

14 Non, exceptez que...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Je ne le vois pas, en tout cas.

17 Me CLAUDE GIRARD :

18 Oui. Non, excepté qu'on parlait dans votre  
19 ordonnance, bien respectueusement soumis, que ça  
20 devait être complété pour qu'on ait une image  
21 complète puisqu'on entend le témoignage...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Mais, Maître Girard, je ne vois pas beaucoup de  
24 parties ici qui peuvent intervenir jusqu'à  
25 présent...

1 Me CLAUDE GIRARD :

2 Ça va.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 ... dans Boisbriand.

5 Me CLAUDE GIRARD :

6 Alors... mais peu importe, Madame la Présidente. Ce  
7 qui est important de retenir en ce qui nous  
8 concerne, c'est que, qu'on nous identifie les  
9 parties. Si on est capable de nous le soumettre le  
10 plus tôt possible, tant mieux, mais j'ai des  
11 consultations à faire aussi de mon côté. Je  
12 comprends qu'on veuille accélérer les choses, mais  
13 dans la précipitation, nous, on veut quand même  
14 prendre le temps de consulter les joueurs, ceux qui  
15 sont intéressés. Et vous savez très bien que je ne  
16 suis pas un joueur intéressé dans le dossier  
17 proprement dit.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Mais, peut-être que si vous savez quelles sont les  
20 parties qu'ils veulent lever et qui sont possible  
21 d'être levées, que vous n'aurez pas besoin de  
22 consulter personne.

23 Me CLAUDE GIRARD :

24 Ça va.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'est bien.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Donc, on va commencer si on veut finir.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Et quand j'ai parlé des contre-interrogatoires, là,  
7 j'ai parlé des contre-interrogatoires strictement  
8 de Boisbriand, là. Je n'ai pas décidé avant de vous  
9 avoir tous entendus.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Madame la Présidente, on s'est entendu sur une  
12 façon de faire, les... Bien, on s'est entendu! Je  
13 vais vous le demander. Ça va être 13NP-179. Ce qui  
14 va être plus simple, lorsque... si les pièces sont  
15 libérées ensuite, bien, on enlèvera le NP puis ça  
16 va continuer de façon séquentielle.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors donc, la pièce que vous avez déposée sous  
19 13P-179 deviendrait 13P...

20 Me DENIS GALLANT :

21 Non, 13NP.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 13NP.

24 Me DENIS GALLANT :

25 NP-179.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait.

3

4 13NP-179 : Liste soumissionnaires usine  
5 Boisbriand 2007-06-22

6

7 Me DENIS GALLANT :

8 Et je vais demander à madame Blanchette de nous...

9 La résolution du règlement d'emprunt modifié du  
10 vingt-trois (23) juillet deux mille sept (2007),  
11 qui est, pour les besoins, pour nous faciliter la  
12 vie, qui est l'onglet 12. Alors, je vais le coter  
13 sous 13NP-180.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Parfait. Alors, vous pouvez reprendre avec monsieur  
16 Zambito.

17

18 13NP-180 : Résolution du règlement d'emprunt  
19 modifié 2007-07-23.

20

21 Me DENIS GALLANT :

22 Tout à fait.

23 LINO ZAMBITO

24 Sous le même serment;

25

1 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

2 Q. [321] Ceci étant dit, Monsieur Zambito, c'est une  
3 lettre en date du vingt-trois (23) juillet deux  
4 mille sept (2007) qui est adressée au ministère des  
5 Affaires municipales et des régions, et qui portait  
6 sur le règlement d'emprunt RV-1367-1. Et j'attire  
7 votre attention sur le règlement d'emprunt initial,  
8 et là vous l'avez dans le paragraphe, était à dix-  
9 huit mille (sic) trois cent vingt-cinq mille  
10 (18 325 000 \$). Puis on explique, là, on va donner,  
11 on va ajouter, on va donner le règlement d'emprunt  
12 modifié. Moi, j'ai une question là-dessus. C'est  
13 que, bon, quand vous avez... quand vous avez  
14 soumissionné sur l'usine de filtration, c'était  
15 connu, là, que la Ville avait... la seule capacité  
16 légale d'emprunter, c'était de l'ordre de dix-huit  
17 mille trois cent vingt-cinq mille... dix-huit  
18 millions trois cent vingt-cinq mille (18 325 000 \$)  
19 Pardon.

20 R. Bien, connu, quand vous dites « connu », c'est  
21 connu de la part des autorités de la Ville. Nous,  
22 les entrepreneurs, les règlements d'emprunt, ce  
23 n'est pas de notre connaissance à nous. On peut  
24 avoir un budget connu du projet, mais les  
25 règlements d'emprunt, ce n'est pas des documents

1           qui sont accessibles aux entrepreneurs.

2       Q. **[322]** Ah oui?

3       R. Pas du tout.

4       Q. **[323]** Moi, je pensais que c'était...

5       R. Non.

6       Q. **[324]** ... public, un règlement d'emprunt, là?

7       R. Bien, écoutez, si c'est public, il faut aller les  
8           consulter. Ce n'est pas de l'habitude des  
9           entrepreneurs. Honnêtement, moi, je n'ai jamais été  
10          consulter un règlement d'emprunt auprès d'une  
11          ville. Ce n'est pas... Je vous le dis, je vois le  
12          document, puis c'est la première fois que je vois  
13          ce document-là.

14      Q. **[325]** On va me l'expliquer, parce que peut-être que  
15          je ne comprends pas quelque chose, là. À la Ville,  
16          je prends l'exemple de la Ville, vous avez le  
17          montant du budget par déduction avec le montant du  
18          cautionnement. Le cautionnement, finalement, on va  
19          changer, on ne mettra plus dans les règlements le  
20          montant, on va mettre un pourcentage et vous avez  
21          quelqu'un à l'intérieur qui vous donne le montant.  
22          Je veux juste terminer là-dessus, parce que je veux  
23          vraiment comprendre.

24      R. Oui.

25      Q. **[326]** Je ne cherche pas à vous piéger. Je veux



1           comprendre.

2           R. Oui.

3           Q. **[327]** Mais qu'un règlement, parce que, ça, c'est un  
4           règlement municipal, un règlement d'emprunt, ça,  
5           vous ne cherchez pas à savoir ça? J'aimerais ça le  
6           savoir, moi, c'est quoi le budget avant de  
7           soumissionner.

8           M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9           Si je peux me permettre, je ne suis pas un  
10          spécialiste en règlement d'emprunt. Mais ça, c'est  
11          un règlement d'emprunt qui date de deux mille cinq  
12          (2005), l'ouverture des soumissions, on est en deux  
13          mille sept (2007), donc il y avait possibilité de  
14          changer ce règlement d'emprunt. C'est peut-être  
15          plus le fait qu'il y a un seul soumissionnaire qui  
16          intervient. Mais le règlement d'emprunt qui se  
17          distingue du montant de la soumission, c'est peut-  
18          être pas quelque chose d'inhabituel.

19          Me DENIS GALLANT :

20          O.K.

21          PAR LE TÉMOIN :

22          R. Puis, honnêtement, ce n'est pas un document que,  
23          nous, comme entrepreneurs, on consulte. Puis aussi,  
24          il faut comprendre que, à Boisbriand, il y avait eu  
25          aussi une subvention du gouvernement qui avait été

1 octroyée. Donc, sincèrement, je ne sais pas comment  
2 ça fonctionne le fait de subvention et de règlement  
3 d'emprunt. C'est hors de mes connaissances.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[328]** O.K. Effectivement. Je voulais juste qu'on  
6 spécifie ça. Et on va comprendre dans la suite du  
7 document, et on peut aller... Tournez les pages,  
8 Madame Blanchette. Qu'un règlement, qu'il va y  
9 avoir un nouveau règlement pour tenir compte, un  
10 nouveau règlement d'emprunt pour tenir compte de  
11 votre soumission à vingt-huit millions six cent  
12 mille (28 600 000 \$). Et si on calcule les frais  
13 et... bien, les frais afférents, la Ville va aller  
14 chercher un règlement d'emprunt de trente-quatre  
15 millions deux cent mille (34 200 000 \$). Ça, étiez-  
16 vous au courant de ça, que suite à votre soumission  
17 à vingt-huit millions (28 M\$), la Ville va aller  
18 chercher un nouveau règlement d'emprunt?

19 R. Oui, ça, je...

20 Q. **[329]** Ça, c'est à votre connaissance?

21 R. Ça, c'est à ma connaissance.

22 Q. **[330]** Parfait. Ceci étant dit, nous sommes à l'été  
23 de deux mille sept (2007). Et vous avez évoqué  
24 tantôt le fait que la Ville avait besoin de  
25 subventions parce que, j'imagine, c'est un trop

1            gros projet pour ses capacités financières?

2            R. Oui.

3            Q. **[331]** Vous étiez au courant qu'il y a des démarches  
4            qui ont été faites au ministère des Affaires  
5            municipales?

6            R. Oui, j'étais au courant.

7            Q. **[332]** Vous étiez au courant qu'il y a eu des  
8            subventions qui vont être finalement octroyées?

9            R. Oui.

10           Q. **[333]** Parfait. Et vous êtes au courant également  
11           que ces subventions-là vont être octroyées par, à  
12           l'époque, la ministre des Affaires municipales qui  
13           est madame Nathalie Normandeau?

14           R. Oui.

15           Q. **[334]** Parfait. On va revenir à madame Normandeau un  
16           petit peu plus tard. Et on va revenir également à  
17           l'usine de filtration. Le fait d'avoir été, je vous  
18           dirais, qu'on ait accepté, parce que, avant la  
19           pause, dans le fond, vous avez souri, madame  
20           Charbonneau vous demandait pourquoi vous souriez,  
21           puis vous dites : « Dans n'importe quelle ville, on  
22           aurait annulé. Un contrat de cette envergure-là, on  
23           l'aurait annulé. »

24           R. Oui.

25           Q. **[335]** O.K. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous

1 arrivez avec cette certitude-là? Puis après ça,  
2 vous me voyez venir, comment ça se fait que vous  
3 avez eu le contrat?

4 R. Écoutez, c'est sûr que c'était un montant de vingt-  
5 huit millions (28 M\$), c'était un projet important,  
6 puis moi quand j'ai été le seul soumissionnaire,  
7 j'étais convaincu que le projet retournerait en  
8 appel d'offres. Je sais que l'opposition du temps  
9 qui était madame Cordato et madame Thiffault, ont  
10 formulé des plaintes au ministères des Affaires  
11 municipales qui a fait la vérification du processus  
12 d'appel d'offres. Je sais aussi qu'il y a une  
13 opinion légale de maître Jean-François Gagné du  
14 bureau Deveau Lavoie qui a été formulée. Les  
15 vérifications qui devaient être faites, ont été  
16 faites.

17 Il y avait le projet, le projet Faubourg  
18 qui mettait la Ville dans une mauvaise position où  
19 l'usine se devait de démarrer et être mise en ordre  
20 le plus vite possible. Donc, pour ces diverses  
21 raisons-là à ma compréhension c'est une des raisons  
22 pourquoi le projet de l'usine a été octroyé.

23 Cependant il est important de préciser vu  
24 que j'étais le seul soumissionnaire au projet, la  
25 Ville avait le privilège d'entamer des négociations

1 avec l'entrepreneur. Il y a des négociations qui  
2 ont eu lieu avec les représentants de Roche.

3 J'ai rencontré les représentants de Roche  
4 qui étaient les mandataires de la Ville dont madame  
5 France Michaud, monsieur Gaétan Morin, moi j'étais  
6 accompagné de mon ingénieur Marc Dagenais qui était  
7 en charge du projet. Nous nous sommes rencontrés  
8 pour tenter de trouver une solution au fait qu'on  
9 dépassait le règlement d'emprunt.

10 Lorsque je suis rentré dans les bureaux de  
11 Roche, je n'ai même pas eu le temps de m'asseoir,  
12 madame Michaud m'a regardé, elle dit si tu veux  
13 avoir le contrat, ça me prend un crédit de quatre  
14 millions (4 M). Moi je suis un homme un peu  
15 impulsif. Je me suis levé, je suis parti, j'ai dit  
16 regarde retourne en appel d'offres, si tu penses  
17 qu'on va entamer des discussions de cette façon-là  
18 je n'ai rien à vous dire, retournez en appel  
19 d'offres.

20 Q. **[336]** Vous situez ça.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[337]** Qu'est-ce que ça voulait dire ça va me  
23 prendre un crédit de quatre millions (4 M)?

24 R. Bien c'est parce que d'après eux ils voulaient que  
25 ma soumission passe de vingt-huit millions (28 M),

1 que je fasse la même ouvrage au montant de vingt-  
2 quatre millions (24 M). Ils voulaient que je baisse  
3 mon prix de quatre millions (4 M) pour rentrer dans  
4 leur budget. Chose qui était totalement impossible.  
5 Puis moi c'est important parce que ce projet-là a  
6 attiré la lumière énormément à Boisbriand. Il y a  
7 l'émission Enquête, monsieur Gravel avait fait son  
8 émission, puis ça a sorti énormément dans les  
9 médias que Infrabec, par ce projet-là, on avait  
10 empoché un montant de dix millions (10 M).

11 Parce que le monde ils ont fait le calcul,  
12 on avait un budget de dix-huit millions (18 M). Ça  
13 a sorti à vingt-huit millions (28 M). Ça fait que  
14 la déduction facile, c'est l'entrepreneur a fait  
15 dix millions (10 M). Mais qu'est-ce qui n'a jamais  
16 été fait honnêtement c'est que le projet a parti  
17 avant les années deux mille cinq (2005), on devait  
18 modifier l'usine, par après on a remodifié, par  
19 après Faubourg devait, Faubourg Boisbriand devait  
20 venir déverser leurs matériaux dans l'usine.

21 Ça fait qu'on ne parlait plus du même  
22 projet. Le projet initial qui devait être une mise  
23 en norme de l'usine est devenu un agrandissement de  
24 l'usine de traitement de boue, on ne parlait plus  
25 de la même chose.

1                   Puis moi je peux vous confirmer  
2 aujourd'hui, j'ai été enquêté sur ce projet-là,  
3 l'escouade Marteau, à ma connaissance, sont venus à  
4 mes bureaux, ils ont perquisitionné, ils ont  
5 interrogé tous mes ingénieurs, ils ont interrogé  
6 tous les ingénieurs de la Ville de Boisbriand. Le  
7 projet je peux vous le confirmer il a été scruté à  
8 la loupe. Et moi sur ce projet-là, j'avais une  
9 marge de profit de huit pour cent (8 %), huit pour  
10 cent (8 %) sur deux ans, c'est très, très minime.

11                   Ça fait qu'aujourd'hui je peux vous  
12 l'affirmer au moment où on se parle je n'ai aucune,  
13 mais aucune accusation qui est portée contre moi  
14 par rapport au projet de l'usine d'épuration de  
15 Boisbriand. Aucune accusation a été portée contre  
16 moi là-dessus.

17                   Puis je pense que c'est important de  
18 rétablir les faits, parce que beaucoup de monde  
19 spéculent, beaucoup de monde avance, quand on parle  
20 de Boisbriand que j'ai des accusations, le monde  
21 disent c'est pour le projet d'usine d'épuration de  
22 Boisbriand et c'est totalement faux.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[338]** Pour vider le sujet, là, pour vider le sujet  
25 quant à vos accusations que vous faites face au

1 palais de justice de Saint-Jérôme, là, qui, en  
2 partie, on a une ordonnance de non-publication, là,  
3 on vous reproche quoi exactement?

4 R. Écoutez, je pense qu'il y a, de mémoire, je n'ai  
5 pas le document devant moi, dix, douze chefs  
6 d'accusation, abus de confiance, corruption de  
7 fonctionnaires, fraude envers le gouvernement,  
8 collusion, mais sur l'acte aucunement on fait  
9 mention quoi que ce soit sur l'usine d'épuration de  
10 Boisbriand.

11 Q. **[339]** O.K. On y reviendra. Vous avez, on va rester,  
12 on reviendra sur vos accusations, puis il y aura  
13 également les accusations que le constat  
14 d'infraction que vous avez plaidé coupable au  
15 niveau du DGE également, on en reparlera tantôt?

16 R. Parfait.

17 Q. **[340]** Pour l'élection de deux mille neuf (2009)?

18 R. Oui.

19 Q. **[341]** O.K. On se gardera ça plus tard. Je veux  
20 juste rester sur l'usine de filtration de  
21 Boisbriand. Alors vous avez effectivement le vingt-  
22 deux (22) juin à onze heures (11 h 00), il va y  
23 avoir l'ouverture des enveloppes et vous allez être  
24 le seul soumissionnaire au prix que je vous ai dit  
25 tantôt?



1 R. C'est bien ça.

2 Q. **[342]** O.K. Je vous ai dit également qu'en date du  
3 vingt-trois (23) juillet deux mille sept (2007), la  
4 Ville va envoyer un nouveau règlement d'emprunt à  
5 la... au ministère des Affaires municipales et des  
6 régions. La fameuse rencontre là avec France  
7 Michaud va se situer quand, quand elle veut  
8 négocier avec vous?

9 R. Écoutez, je n'ai pas la date exacte, mais c'est  
10 dans les jours ou les semaines qui ont suivi  
11 l'ouverture de la soumission le vingt-deux (22)  
12 juin deux mille sept (2007).

13 Q. **[343]** O.K. Dans le nouveau règlement d'emprunt, on  
14 parle... Allez à la page 2 de 5 là. Madame  
15 Blanchette, descendez, je veux juste voir le  
16 montant total. Alors, on parle du coût des travaux.  
17 On arrive avec un sous-total de vingt-huit mille...  
18 de vingt-huit millions six cent mille  
19 (28 600 000 \$), donc un petit peu en bas de  
20 votre... de votre soumission. Et on va arriver  
21 également avec des frais techniques, des frais  
22 d'émission d'emprunt, bon, ce qui ne vous regarde  
23 pas là, mais on va... le règlement d'emprunt va  
24 être un chiffre total de trente-quatre millions  
25 deux cent mille (34 200 000 \$). O.K. Est-ce qu'à un

1 moment donné le chiffre de vingt-huit millions six  
2 cent mille (28 600 000 \$) est-ce qu'il va y avoir  
3 eu une petite négociation avec madame Michaud?  
4 Pourquoi on a un chiffre un petit peu plus bas?  
5 Est-ce que vous êtes au courant de ça?

6 R. Vous parlez par rapport à mon contrat?

7 Q. **[344]** Oui, par rapport à votre contrat.

8 R. Oui. Finalement, moi, j'ai donné...

9 Q. **[345]** Bon.

10 R. ... un crédit à la Ville de Boisbriand de quatre  
11 cent... quatre cent mille (400 000 \$) plus les  
12 taxes, pour... c'est... Il y avait de la façon que  
13 le projet avait été dessiné, on devait faire la  
14 toiture d'une façon, il y avait ouverture de la  
15 faire différemment. Donc, j'ai donné... j'ai donné  
16 un crédit de quatre cent mille (400 000 \$) plus  
17 taxes à cet effet.

18 Q. **[346]** Quand on négocie, c'est ça que je veux  
19 savoir, quand on négocie ça, une fois qu'on a...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Je m'excuse, juste une minute.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Oui, oui, oui.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[347]** Vous dites que vous avez donné un crédit de

1 quatre cent mille (400 000 \$), mais le total,  
2 l'estimation des travaux est indiqué vingt-huit  
3 millions six cent mille (28 600 000 \$) et vous,  
4 dans votre offre de... dans votre soumission, c'est  
5 vingt-huit millions sept cent quarante-huit  
6 (28 748 000 \$).

7 R. Ça ici, Madame...

8 Q. **[348]** C'est à peu près cent quarante-huit mille  
9 (148 000 \$).

10 R. Ça ici là, c'est le document que la Ville a fourni  
11 au ministère des Affaires municipales.

12 Q. **[349]** Oui.

13 R. Mon prix n'apparaît pas là-dedans là.

14 Q. **[350]** Ah! O.K.

15 R. Il faudrait aller voir au montant...

16 Q. **[351]** O.K.

17 R. ... que le contrat m'a été signé par la Ville.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Non, mais je vais vous déposer, effectivement, une  
20 autre...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Parfait.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Je vais vous déposer une autre pièce qui, peut-  
25 être, va vous éclairer davantage. Je vais déposer

1 un extrait de la séance régulière du Conseil de  
2 Ville de Boisbriand du quatre (4) septembre deux  
3 mille sept (2007), alors qui est la pièce 13. Je  
4 vais la déposer sous 13NP-181, c'est un extrait.

5

6 13NP-181 : Extrait d'une résolution usine  
7 Boisbriand 2007-09-04

8

9 Et je vais vous demander d'aller à la page... la  
10 prochaine page, s'il vous plaît, au bas de la page.  
11 Allez jusqu'à, vous allez voir là, 2007-09-603, qui  
12 va être la soumission « Mise à niveau et  
13 augmentation de la capacité de traitement de  
14 l'usine d'épuration, contrat 2007-950-RV1367 ».  
15 Donc, si vous allez sur le côté, à gauche là, 2007-  
16 09-603. Vous pouvez défiler encore un peu plus,  
17 vous êtes à 569 là.

18 Parfait. Et ça, on comprend que c'est une  
19 séance régulière du quatre (4) septembre deux mille  
20 sept (2007), donc c'est la date qu'on approuve.

21 Pardon?

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[352]** C'est le même montant, Monsieur Zambito.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Bien, c'était ça ma question.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 O.K. Je vous ai devancé.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[353]** C'est le même montant. C'est pour ça que,  
5 moi, je me perds là.

6 R. Mais, moi, je vous dis, il y a un crédit qui a été  
7 fourni à la Ville.

8 Q. **[354]** O.K. Donc, au niveau du... la Ville, par voie  
9 là de...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 On va tourner la page.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Parfait.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 [...] et en conséquence, il est  
16 proposé par monsieur Mario Lavallée,  
17 appuyé par madame Ligne Levert,  
18 d'accepter l'offre...

19 Me DENIS GALLANT :

20 Effectivement.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 ... de Les Constructions Infrabec pour  
23 un montant révisé maximal de vingt-  
24 huit millions cent quarante-huit neuf  
25 cent quatre-vingt-quinze

1 (28 148 995 \$).

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[355]** Eh! Voilà. Donc, ça, c'est la négociation?

4 R. Oui. Comme je vous dis, c'est un montant là, je  
5 vous ai donné quatre cent mille (400 000 \$) plus  
6 les taxes.

7 Q. **[356]** Parfait. Moi, ce que je veux... moi, ce que  
8 je veux comprendre, Monsieur Zambito là, quand on  
9 est dans une ville là, c'est quand même des gros  
10 montants là. On parle là... vous dites que vous  
11 négociez une réduction de prix d'environ quatre  
12 cent mille dollars (400 000 \$), on négocie... est-  
13 ce qu'on négocie avec uniquement les firmes  
14 d'ingénieurs ou il y a des officiels de la Ville  
15 également qui prennent partie à ces négociations-  
16 là?

17 R. Les négociations ont été faites avec les ingénieurs  
18 qui eux étaient les mandataires de la Ville.

19 Q. **[357]** Il n'y a jamais personne, il n'y a personne  
20 de la Ville, c'est...

21 R. À ma connaissance, il n'y a aucun membre de la  
22 Ville qui a assisté.

23 Q. **[358]** O.K. À votre connaissance.

24 R. Oui.

25 Q. **[359]** Parfait.

1 R. Je pense là si on... je peux apporter un  
2 commentaire.

3 Q. **[360]** Oui, allez-y.

4 R. C'est important de voir...

5 Q. **[361]** Oui.

6 R. ... qui a voté contre le projet.

7 Q. **[362]** Donc, ce qu'on va faire, c'est qu'on va le  
8 lire.

9 R. Il est ici.

10 Q. **[363]** Alors :

11 D'accepter l'offre de Les  
12 Constructions Infrabec pour un montant  
13 révisé maximal de vingt-huit millions  
14 cent quarante-huit mille neuf cent  
15 quatre-vingt-quinze et quatre-vingt-  
16 huit (28 148 995,88 \$) taxes brutes  
17 incluses, pour les travaux de mise à  
18 niveau et augmentation de la capacité  
19 de traitement à l'usine d'épuration.  
20 Madame la Conseillère Marlene Cortado  
21 demande à la mairesse qu'il soit  
22 procédé au vote sur cette résolution.  
23 Votes en faveur : la Conseillère Ligne  
24 Levert, Gilles Sauriol, Robert  
25 Frégeau, Mario Lavallée. Votes

1                                   contre : Patrick Thifault, Louise  
2                                   Gauthier, Marlene Cortado. Adopté avec  
3                                   dissidence.

4                   Alors là, on va revenir là avec le partage ou les  
5                   intérêts opposés à l'Hôtel de Ville de Boisbriand,  
6                   alors...

7           R. Ceux qui voulaient avoir des étangs aérés et ceux  
8           qui voulaient avoir un projet d'usine d'épuration.

9           Q. **[364]** O.K. Parfait. Une question, Madame?

10           LA PRÉSIDENTE :

11           Q. **[365]** Bien, c'est juste que j'ai noté un peu plus  
12           tôt, peut-être que je me trompe...

13           R. Oui.

14           Q. **[366]** ... j'avais l'impression que vous étiez un  
15           peu outré de la façon dont monsieur Gendron se  
16           comportait parce qu'il voulait obtenir de l'argent,  
17           des cotes des firmes de génie-conseil, si je ne me  
18           trompe pas de ce que vous avez dit tantôt.

19           R. Oui.

20           Q. **[367]** Qu'il passait une fois par mois pour aller  
21           chercher un pourcentage?

22           R. Oui.

23           Q. **[368]** Vous sembliez être outré de ce comportement-  
24           là?

25           R. Oui.



1 Q. [369] Bon. Ce n'est pas un bon comportement, on  
2 s'entend. Mais de l'autre côté, ça ne vous  
3 dérangeait pas d'arroser ou de payer les  
4 fonctionnaires de la Ville quand on était à  
5 Montréal et que ces gens-là, vous les payez et  
6 qu'ils avaient leur quote-part et que vous payez la  
7 quote-part à la mafia. Ça, vous ne sembliez pas  
8 être outré de ça?

9 R. Je ne dis pas que je ne suis pas outré. Quand j'ai  
10 commencé mon témoignage, je vous ai affirmé, il y  
11 avait des règles qui ont été établies, qui n'ont  
12 pas été établies par moi, des gens qui étaient en  
13 place, des gens qui étaient en fonction. Et, moi,  
14 j'avais le choix d'embarquer dans ce processus ou  
15 de pas travailler à Montréal. Boisbriand, la  
16 différence que, moi, je trouvais un peu... qui me  
17 désolait, c'est que monsieur Gendron a perdu à la  
18 mairie. Il n'était pas élu. Il n'avait aucune  
19 autorité à part que ses conseillers avaient pris le  
20 pouvoir. Puis en bout de ligne, c'est du chantage  
21 qu'ils nous faisaient les entrepreneurs : « Tu me  
22 paies puis je vais m'assurer qu'ils votent. »

23 Monsieur Gendron n'avait aucune, aucune  
24 autorité. Parce que les conseillers, moi, je pense  
25 que, quand même, à part de suivre la ligne de parti

1           pour donner les mandats d'ingénieurs et donner les  
2           mandats de bureau d'avocats, il y avait des gens  
3           là-dedans, dans ce conseil-là puis dans son équipe  
4           à lui, qui étaient quand même des gens qui étaient  
5           à leur première expérience en politique. Puis je  
6           pense qu'il y avait du monde qui étaient honnêtes  
7           quand même dans son équipe.

8           Q. [370] Mais on va s'entendre qu'un comportement  
9           n'est pas mieux que l'autre?

10          R. Absolument. Absolument.

11          Me DENIS GALLANT :

12          Q. [371] Alors, on va arriver maintenant,  
13          effectivement, on va vous octroyer par la bouche du  
14          conseil de ville, on va vous octroyer le contrat,  
15          et vous allez commencer à le réaliser à partir de  
16          combien de temps, puis la réalisation va durer  
17          combien de temps, Monsieur Zambito?

18          R. Le projet a débuté à l'automne, je vous dirais,  
19          dans le milieu du mois d'octobre.

20          Q. [372] O.K. Et va s'échelonner sur combien de temps?

21          R. C'est un projet qui a duré un bon deux ans. Au  
22          moment où on se parle, le projet n'a pas encore  
23          obtenu l'acceptation finale des travaux, parce  
24          qu'il y a un problème flagrant avec la technologie  
25          qui avait été choisie par la Ville, la Technologie

1 John Meunier, qui a été achetée par Veolia. Ils ont  
2 des problèmes de performance qui ne seront pas  
3 atteints. Moi, comme je suis... j'ai mis ma  
4 compagnie en faillite. C'est mes cautionnements qui  
5 gèrent le dossier. Mais je suis au courant qu'il y  
6 a un problème avec le fabriquant, avec le  
7 fournisseur de la technologie qui a été installée.  
8 Il y a des devis de performance que les équipements  
9 devaient rencontrer. Et ces exigences-là ne sont  
10 pas rencontrées encore. Il y a des ajustements qui  
11 se font.

12 Q. **[373]** À quel ministère ça bloque, les Affaires  
13 municipales ou l'Environnement?

14 R. Je pense, c'est plus... Il y a des données qui  
15 viennent de l'usine que les équipements doivent  
16 rencontrer. C'est des exigences du ministère des  
17 Affaires... Excusez! Le ministère de  
18 l'Environnement. Et je pense que, ça, ce n'est pas  
19 réglé encore.

20 Q. **[374]** Est-ce que Infrabec a été totalement payée?

21 R. Non. Au moment où on se parle la Ville doit encore,  
22 je vous dirais au-dessus de, facilement deux  
23 millions point trois (2,3 M\$) à Infrabec. C'est  
24 sûr, c'est évident qu'avec la nouvelle  
25 administration qui est en place, il n'y a aucune,

1 aucune collaboration et désir de régler le dossier.

2 Q. **[375]** Parfait. Si on dit maintenant, vous commencez  
3 la réalisation à l'automne deux mille sept (2007),  
4 on voit comment le vote a été serré pour  
5 l'attribution du contrat par l'extrait de la  
6 résolution que j'ai lue, que j'ai déposée, les  
7 problèmes, est-ce qu'ils ont continué à s'envenimer  
8 à l'hôtel de ville? Si oui, de quelle façon?

9 R. Bien, eux, il y avait tout le temps des problèmes  
10 entre les différents conseillers. C'était de la  
11 chicane continue. Il y avait... Moi, j'ai  
12 assisté à plusieurs conseils de ville. Il n'y avait  
13 aucun respect entre eux.

14 Q. **[376]** Tout à fait. Mais je vais être plus précis  
15 que ça.

16 R. Oui.

17 Q. **[377]** Est-ce qu'à un moment donné, les firmes de  
18 génie-conseil vont demander encore un arbitrage  
19 entre les différents conseillers, si c'est venu à  
20 vos oreilles ça?

21 R. Ça, à ce moment-là, non, parce que c'était...

22 Q. **[378]** Je ne parle pas de... Vous avez le contrat.

23 R. Oui.

24 Q. **[379]** O.K. La vie continue.

25 R. Oui.

1 Q. **[380]** O.K. On est à l'automne deux mille sept  
2 (2007).

3 R. Oui.

4 Q. **[381]** Il va y avoir des élections en deux mille  
5 neuf (2009).

6 R. Oui.

7 Q. **[382]** O.K. Et on sait que madame St-Jean, c'est  
8 public, n'est plus au pouvoir, a perdu ses  
9 élections.

10 R. Oui.

11 Q. **[383]** O.K. À un moment donné, vous avez dit à  
12 l'époque, il y a eu une paix tranquille parce que  
13 c'est les bureaux d'ingénieurs qui ont décidé,  
14 dire, écoutez, là, on va asseoir les gens, tout le  
15 monde va travailler...

16 R. Oui, oui.

17 Q. **[384]** ... de la même façon. Et on vous a mis au  
18 courant de ça. Est-ce qu'il va y avoir une autre  
19 tentative de régler le fameux problème à Boisbriand  
20 à un moment donné? Si oui, quand?

21 R. Moi, je peux vous dire qu'au moment où est-ce que  
22 ça, l'usine a été octroyée...

23 Q. **[385]** Oui.

24 R. ... les deux conseillers qui faisaient partie de  
25 l'équipe à madame Cordato...

1 Q. **[386]** Oui.

2 R. ... Gendron, avaient déjà fait défection. Ils  
3 avaient rejoint, par le vote que je vois, avaient  
4 déjà joint les rangs de madame St-Jean. Ça fait que  
5 madame Cordato et Thiffault se retrouvaient les  
6 deux seuls conseillers.

7 Q. **[387]** On ne tournera pas alentour du pot, là.

8 R. Oui.

9 Q. **[388]** L'émission Enquête, les journalistes ont fait  
10 état que vous avez participé à des réunions. Vous  
11 avez d'ailleurs plaidé coupable devant le DGE.  
12 Alors, participer à des réunions pour qu'il n'y ait  
13 pas d'élection en deux mille neuf (2009), je vais  
14 terminer, et vous semblez dire sous ces  
15 enregistrements-là que ça coûte cher une élection  
16 puis que tout le monde devrait travailler ensemble.  
17 Pouvez-vous nous donner la genèse de ça? Ça a  
18 commencé comment ça?

19 R. Votre question je la comprends mieux.

20 Q. **[389]** Bon.

21 R. Parce qu'on parlait de l'automne deux mille sept  
22 (2007) et les événements auxquels...

23 Q. **[390]** Tout à fait?

24 R. ... vous me parlez on est rendu au printemps deux  
25 mille neuf (2009) ça fait que je pensais...

1 Q. **[391]** Parfait.

2 R. ... que vous cherchiez à connaître quelque chose.

3 Q. **[392]** Alors entre deux mille sept (2007) et deux  
4 mille neuf (2009), là, est-ce qu'il y a quelque  
5 chose de catastrophique qui va se passer à  
6 Boisbriand qui mérite là qu'on s'y attarde ici  
7 devant la Commission?

8 R. Bien à ma connaissance pour l'année deux mille sept  
9 (2007), deux mille huit (2008).

10 Q. **[393]** Ça roule?

11 R. Ça roule.

12 Q. **[394]** Parfait.

13 R. Bon.

14 Q. **[395]** Donc on va aller en deux mille neuf (2009),  
15 maintenant et ce qui va amener tous les événements-  
16 là, que l'on connaît?

17 R. Oui, absolument.

18 Q. **[396]** Allez-y?

19 R. Début deux mille neuf (2009), janvier, février deux  
20 mille neuf (2009), moi je veux juste qu'on  
21 comprenne que pendant ces années-là, deux mille  
22 sept (2007), deux mille huit (2008), malgré qu'il y  
23 avait de la divergence entre les différents  
24 conseillers, j'avais une relation avec monsieur  
25 Thifault et madame Cordato qui était, qu'on

1           pourrait qualifier de correcte.

2       Q. **[397]** Correcte?

3       R. Respect, on se parlait, on se voyait, tout le temps  
4       poli l'un envers l'autre, aucun problème. En deux  
5       mille huit (2008) monsieur Thifault qui était  
6       conseiller à la Ville de Boisbriand, sa copine, sa  
7       conjointe s'est présentée à l'ADQ, pour le parti de  
8       monsieur Mario Dumont.

9       Q. **[398]** C'est qui cette personne-là?

10      R. C'est Linda Lapointe.

11      Q. **[399]** Linda Lapointe?

12      R. Elle avait été élue députée, je pense, écoutez, de  
13      mémoire ça a duré huit mois à dix mois le mandat,  
14      là, c'est quand le gouvernement Charest était  
15      minoritaire et ils ont déclaré des élections par  
16      après au mois de décembre.

17      Q. **[400]** O.K.

18      R. C'est elle qui était la députée de la  
19      circonscription de Groulx qui regroupe Boisbriand  
20      et tout ça. C'était la conjointe de monsieur  
21      Thifault. Monsieur Thifault venait me voir à  
22      l'occasion pour lui donner un coup de main. J'ai  
23      assisté à des événements politiques à sa demande  
24      pour l'ADQ où monsieur Dumont était présent. J'ai  
25      peut-être assisté à trois, quatre événements que



1 madame Lapointe a organisé dans le comté où j'ai  
2 été sollicité par monsieur Thifault.

3 Q. **[401]** O.K.

4 R. Début de l'année puis je veux juste spécifier parce  
5 que je pense que c'est important de le faire. À un  
6 moment donné puis ça a sorti dans les médias,  
7 monsieur Thifault est venu me rencontrer à mon  
8 bureau, il m'a demandé d'acheter des billets, une  
9 dizaine de billets d'un événement qui s'est tenu au  
10 centre communautaire à Sainte-Thérèse pour le  
11 parti, un vendredi soir. Je n'ai pas la date.  
12 C'était un cocktail de financement. Ça coûtait  
13 mille cinq cents dollars (1500 \$). J'ai fait part à  
14 monsieur Thifault que j'avais dépassé mes  
15 contributions aux partis politiques provinciaux.  
16 Que je n'étais pas en mesure moi et ma conjointe de  
17 l'époque de faire un chèque, mon père, je pense que  
18 c'était à l'automne, donc nos donations avaient été  
19 passées.

20 Ça fait que j'avais dit à monsieur  
21 Thifault, il avait insisté pour que je prenne une  
22 dizaine ou une quinzaine de billets. Je lui avais  
23 dit de revenir le lendemain matin, le lendemain me  
24 revoir au bureau, il était venu et j'avais payé les  
25 billets comptants, je lui avais donné mille cinq

1 cents dollars (1500 \$) comptant pour les billets.  
2 Puis dans les reportages qui ont sorti, monsieur  
3 Thifault a confirmé qu'il m'avait vendu des  
4 billets. Donc à un moment donné j'ai même porté  
5 plainte au directeur général des élections et j'ai  
6 été enquêté là-dessus.

7 Ça fait que commence l'année deux mille  
8 neuf (2009), j'ai une relation qui est correcte  
9 avec monsieur Thifault. Monsieur Thifault vient me  
10 voir à plusieurs reprises à mes bureaux, chose  
11 qu'il a nié. À un moment donné nous à nos bureaux  
12 on avait des caméras de surveillance, on a ressorti  
13 les cassettes, puis il a été vu à plusieurs  
14 reprises venant dans mes bureaux. Il a été obligé  
15 d'admettre qu'il venait me voir à mes bureaux.

16 Les premières rencontres que j'ai eues avec  
17 monsieur Thifault, début deux mille neuf (2009)  
18 dans mes bureaux, monsieur Thifault savait que  
19 j'étais quand même un entrepreneur d'importance à  
20 Boisbriand et que j'avais mes entrées avec les gens  
21 de BPR-Triax, avec les gens de Roche, avec les gens  
22 de son parti même, je connaissais les gens de  
23 Genivar, les gens de Deveau Lavoie, les gens de  
24 Dunton Rainville.

25 Ça fait qu'il m'a proposé de voir s'il y

1           avait une possibilité de discuter et de voir, de  
2           faire une alliance, de redevenir comme à l'époque  
3           de deux mille cinq (2005), faire équipe ensemble,  
4           joindre les forces. À ma première vue, avec qu'est-  
5           ce que j'avais vécu dans les séances de conseil de  
6           ville, ça m'avait l'air mission impossible parce  
7           que l'atmosphère n'était pas bonne.

8                         J'ai laissé passer mars, avril. Avril,  
9           monsieur Thifault est revenu à la charge. Il est  
10          venu me rencontrer dans mes bureaux encore, me  
11          demandant de voir s'il y avait possibilité. J'ai  
12          approché Claude Brière de BPR-Triax qui était un  
13          proche de madame Saint-Jean et je lui ai fait  
14          mention de la proposition que monsieur Thifault me  
15          faisait. Monsieur Brière a parlé à madame Saint-  
16          Jean. Madame Saint-Jean n'était pas d'accord parce  
17          qu'eux avaient des sondages qui avaient été faits  
18          par leur parti politique où elle avait un taux,  
19          comment je pourrais dire, un taux de satisfaction  
20          de soixante-dix pour cent (70 %) et plus et la  
21          faveur de la population était de soixante-quatre  
22          pour cent (64 %) en sa faveur. Et avec Marlène  
23          Cordato comme candidate elle avait vingt pour cent  
24          (20 %), Robert Poirier dix-huit (18 %) et madame  
25          Lapointe je pense qu'elle était à vingt-deux pour

1 cent (22 %). Donc madame Saint-Jean n'était pas  
2 d'accord pour discuter avec ces gens-là.

3 Monsieur Thifault est revenu à la charge.  
4 Donc à un moment donné j'ai parlé aux gens de BPR-  
5 Triax encore. J'ai parlé à l'avocat Jean-François  
6 Gagné, j'ai dit écoutez, tentez au moins de faire  
7 une première rencontre pour des discussions, tentez  
8 s'il y a moyen de faire équipe ensemble et de  
9 travailler ensemble.

10 Possiblement, probablement qu'il n'y aura  
11 pas d'élection à Boisbriand parce qu'à ce moment-là  
12 il n'y avait pas d'autre force connue à Boisbriand.  
13 Mais rien n'empêchait qu'un citoyen aurait pu  
14 partir un autre équipe et former une autre  
15 formation et porter opposition. Ça, ça a été les  
16 bases de données à ces discussions-là. Donc à  
17 partir...

18 Q. **[402]** C'est quand même incroyable de penser, je  
19 veux dire...

20 R. Oui.

21 Q. **[403]** ... c'est quand même incroyable de penser que  
22 ce sont des tiers, des non-élus, des bureaux, des  
23 firmes de génie-conseil, des bureaux d'avocats, un  
24 entrepreneur en construction qui va aller se mêler  
25 des chicanes de politique. Êtes-vous d'accord avec

1 moi?

2 R. Non, je ne suis pas d'accord avec vous.

3 Q. **[404]** Bien vous allez me l'expliquer?

4 R. Parce qu'on ne se mêle pas, on tente de faciliter  
5 des affaires.

6 Q. **[405]** Trouvez-vous ça normal?

7 R. Oui.

8 Q. **[406]** Ah oui?

9 R. Absolument.

10 Q. **[407]** Oui?

11 R. Si on peut faciliter des affaires, puis c'est de là  
12 que je vous dis quand vous allez comprendre le  
13 fonctionnement, comment ça fonctionne dans les  
14 municipalités, que c'est les bureaux d'ingénieurs  
15 et les bureaux d'avocats qui mènent les villes,  
16 c'est normal qu'il y ait, je ne vous dis pas que  
17 c'est la bonne façon de la faire.

18 Q. **[408]** Est-ce que ça devrait être la façon d'être?

19 R. Non.

20 Q. **[409]** Non?

21 R. Mais c'est qu'est-ce qu'on constate dans les villes  
22 et les villes sont menées de cette façon-là.

23 Q. **[410]** Bien en tout cas, là, vous pouvez parler pour  
24 votre expérience à vous qui est Boisbriand?

25 R. Bien je peux vous parler de plusieurs villes sur la

1 couronne...

2 Q. **[411]** On en parlera plus tard...

3 R. ... sur la couronne nord.

4 Q. **[412]** ... mais là on va se limiter, on va se  
5 limiter à Boisbriand pour l'instant. Donc monsieur  
6 Thifault, là, fait appel à vous, quoi vous êtes un  
7 bon négociateur?

8 R. Bien il me connaît, il sait...

9 Q. **[413]** Il vous connaît?

10 R. Regardez, je vous l'ai dit, depuis deux mille cinq  
11 (2005) je connais les ingénieurs de leur formation  
12 politique, je connais les ingénieurs de la  
13 formation politique à madame Saint-Jean, je connais  
14 les avocats, je connais tout le monde. Donc, une  
15 fois que monsieur Thifault est revenu me revoir,  
16 j'ai pris l'initiative de rencontrer les  
17 intervenants, les responsables des bureaux  
18 d'ingénieurs et des bureaux d'avocats.

19 Q. **[414]** Qui? Des noms?

20 R. BPR-Triax.

21 Q. **[415]** Qui chez BPR-Triax?

22 R. Claude Brière.

23 Q. **[416]** O.K.

24 R. Dessau, Jean-Luc Paul. Génivar, Yannick Bouchard.  
25 Dunton-Rainville, Alain Longval et Gilles Laporte.

1           Deveau, Lavoie, Jean-François Gagné. Roche, France  
2           Michaud. Et je ne sais pas si j'en oublie. Je pense  
3           que c'était la majorité des gens. Donc, je leur ai  
4           fait part de l'intention de monsieur Thifault  
5           d'avoir une rencontre avec madame St-Jean pour  
6           tenter de voir s'il y avait possibilité de faire  
7           équipe ensemble ou de voir une possibilité d'avoir  
8           une entente entre eux où est-ce qu'il y a des  
9           conseillers. S'il n'y avait pas possibilité de  
10          faire équipe ensemble, de laisser un peu la porte  
11          ouverte où est-ce que Cordato et Thifault se  
12          présentaient, de ne pas présenter de candidats  
13          contre eux.

14                    Donc, j'ai rencontré ces gens-là des firmes  
15          d'avocats et les firmes d'ingénieurs. Tout le monde  
16          m'a donné leur aval de voir s'il y avait  
17          possibilité de faire une rencontre. À force de  
18          parler à monsieur Brière et à force d'insister, je  
19          peux vous confirmer aujourd'hui que madame St-Jean  
20          est venue à la rencontre contre son gré. Je suis  
21          allé à la première rencontre au mois de mai dans un  
22          restaurant de Rosemère qui s'appelait à l'époque  
23          Matti.

24          Q. **[417]** Qui lui mettait de la pression selon vous à  
25          madame St-Jean?

1 R. Pardon?

2 Q. **[418]** Qui lui a mis de la pression? Parce que vous  
3 dites, elle est venue contre son gré. Elle, elle  
4 était assise sur un sondage favorable.

5 R. Oui. Son entourage, les gens de BPR, les gens de  
6 Deveau, Lavoie. Moi, je lui ai parlé, j'ai dit :  
7 « Regarde, tu perds rien à aller à une rencontre.  
8 Écoute qu'est-ce qu'ils ont à dire. Si ça ne fait  
9 pas ton affaire, tu finis ton café, tu te lèves, tu  
10 les salues et tu quittes. Ce n'est pas plus  
11 compliqué que ça. »

12 Q. **[419]** Puis, là, on est aux environs de quel mois?

13 R. Le mois de mai deux mille neuf (2009).

14 Q. **[420]** O.K. Donc, il va y avoir cette rencontre-là?

15 R. La rencontre a lieu au restaurant Matti. Je suis  
16 présent. Madame St-Jean est présente. Madame  
17 Cordato est présente puis monsieur Thifault.

18 Q. **[421]** Est-ce qu'à ce moment-là madame Cordato,  
19 elle, a annoncé son intention de se présenter à la  
20 mairie en novembre à ce moment-là?

21 R. Non. Non.

22 Q. **[422]** Non.

23 R. Ses intentions n'étaient pas encore connues. Il y  
24 avait des rumeurs que c'était possiblement elle ou  
25 l'ex... Ou l'ex! Excusez! Ou la conjointe de



1 monsieur Thifault qui était ex-député qui avait été  
2 battue dans Groulx.

3 Q. **[423]** O.K.

4 R. Donc, la rencontre a lieu. Ça a duré exactement  
5 vingt (20) minutes. Je lui ai fait part de la  
6 réunion. On s'est... On était assis au restaurant  
7 Matti sur la terrasse. La réunion a duré, comme je  
8 vous dis, vingt (20) minutes. La conversation a  
9 été : « Vous avez déjà fait équipe ensemble, êtes-  
10 vous prêt...

11 Q. **[424]** Qui « lead » la rencontre?

12 R. C'est moi qui parle, parce que ce n'est pas  
13 compliqué, je vous dis, au conseil de ville,  
14 c'était tout le temps à couteau tiré. Donc, j'étais  
15 assis. Je leur ai dit : « Monsieur Thifault, vous  
16 m'avez demandé une rencontre. Vous avez une  
17 rencontre. Moi, je suis ici en tant que  
18 facilitateur. S'il y a une volonté de faire équipe  
19 ensemble ou de travailler ensemble, parlez-vous et  
20 décidez s'il y a moyen d'avoir une deuxième  
21 rencontre. Donc, ça a duré vingt minutes. Je vous  
22 dirais c'était une chicane de vieux couple. Oui,  
23 mais tu m'as fait ci, puis à tel conseil tu m'as  
24 dit ça. Ça fait qu'à un moment donné.

25 Q. **[425]** Qui se chicanent, madame Cordato, madame

1 Saint-Jean?

2 R. Bien Cordato, madame Saint-Jean, Saint-Jean,  
3 Thifault.

4 Q. **[426]** O.K.

5 R. Des vieilles histoires. Moi j'ai dit écoutez si  
6 c'est pour continuer de même chacun on va s'en  
7 aller. Mais moi je vous dis: si vous avez  
8 l'intention d'être sérieux et d'arriver à une fin,  
9 vous me le direz. Donc la réunion s'est terminée.  
10 On est parti chacun de son bord.

11 Début mai, il y a eu le tournoi de golf de  
12 la Ville de Boisbriand qui était au club Quatre  
13 Domaines, je pense, aux alentours du quatre (4),  
14 cinq (5) ou six (6) juin deux mille neuf (2009).  
15 Lors du tournoi de golf monsieur Thifault est venu  
16 me voir, il m'a dit on est prêt à avoir une  
17 deuxième rencontre. J'ai dit à monsieur Thifault  
18 laisse-moi valider. Monsieur Brière, Claude Brière  
19 était au tournoi de golf, j'ai parlé à monsieur  
20 Brière, j'ai dit monsieur Thifault veut une  
21 deuxième rencontre. Il m'a dit laisse-moi valider.  
22 Ça a resté de même.

23 Le lendemain soir il y a eu la séance du  
24 conseil de ville de la Ville de Boisbriand dont  
25 j'étais présent. Avant la séance monsieur Thifault

1 s'est levé de son siège de conseiller, il est venu  
2 me voir pour me demander: est-ce que ça va marcher?  
3 J'ai dit monsieur Brière m'a dit qu'il est  
4 disponible demain matin à votre convenance pour  
5 vous rencontrer.

6 Donc, on a déterminé qu'une rencontre  
7 aurait lieu le mardi matin à huit heures (8 h 00)  
8 au restaurant Tutti Frutti à Sainte-Thérèse où  
9 j'étais présent, monsieur Thifault était présent,  
10 monsieur Claude Brière était présent et monsieur  
11 Louis Kemp qui était le conjoint de madame  
12 Cordato.

13 Ça fait que le lendemain matin je m'ai  
14 présenté au restaurant, en rentrant j'ai rencontré  
15 l'ancien député de Groulx, monsieur Descôteaux qui  
16 est un ami à moi, un avocat que je connaissais. Il  
17 m'a posé la question qu'est-ce que tu fais ici?, je  
18 m'en viens rencontrer Louis Kemp et monsieur  
19 Thifault. Monsieur Descôteaux m'a dit fais  
20 attention, j'ai déjà travaillé avec ces gens-là, ce  
21 n'est pas des gens honnêtes.

22 J'ai dit moi regarde, je m'assois avec eux,  
23 ils veulent discuter avec moi, je vais écouter  
24 qu'est-ce qu'ils veulent. À partir de ce moment-là  
25 on s'est assis, puis on est revenu sur les mêmes

1           conversations, moyen de travailler ensemble,  
2           d'avoir des élections, pas avoir d'élection.  
3           Monsieur Kemp était quelqu'un qui favorisait un  
4           complexe de sports, de soccer. On a parlé à peu  
5           près une heure de tout et de rien, pour voir à un  
6           moment donné que ça ne marcherait pas.

7                        Que moi encore là, oui, sur les cassettes  
8           on m'entend un peu blasphémer, parce que tu sais à  
9           un moment donné quand tu es assis avec du monde  
10          puis ça fait une heure qu'on répète les mêmes  
11          choses. Ça devient frustrant. J'ai dit écoutez, si  
12          vous ne voulez pas en avoir d'élection, là, si vous  
13          voulez en avoir ayez-en. Moi je pense que si vous  
14          êtes capable de vous mettre d'accord et de  
15          travailler ensemble, vous n'en aurez pas  
16          d'élection. Puis je pense que c'est la bonne chose  
17          à faire.

18                       Mais encore là ça ne garantissait pas qu'un  
19          tiers ou quelqu'un d'autre qui n'aurait pas formé.  
20          Vous savez il y a monsieur Robert Poirier qui avait  
21          l'intention aussi de se présenter. Donc, ça a été  
22          ma conversation avec eux. Ça a duré une heure, une  
23          heure et demie. Ça a terminé. Puis j'ai quitté.

24                       Deux jours plus tard, puis ça, ça n'a  
25          jamais sorti dans les médias, ça n'a jamais été

1 dit, puis je profite de l'occasion de le dire. Deux  
2 jours plus tard, je reçois un appel de monsieur  
3 Thifault qui me demande une troisième rencontre.

4           Moi, monsieur Thifault et madame Cordato  
5 que j'ai rencontrés dans le Faubourg Boisbriand au  
6 Café Express. Je rentre là, puis là on me dit oui  
7 il y a possibilité, peut-être qu'on fasse équipe,  
8 mais moi, Marlène, je veux avoir la direction des  
9 finances publiques, moi je veux avoir la direction  
10 des travaux publics.

11           Moi ma réaction ça a été, je les ai arrêtés  
12 tout de suite, j'ai dit écoutez appelez madame  
13 Saint-Jean, appelez son entourage, rencontrez-vous  
14 et discutez de ces affaires-là. Moi tout ce qui est  
15 rôle, moi au début j'ai pris sur mes épaules la  
16 charge de tenter de faciliter vos rencontres, de  
17 voir s'il y a une entente. Là on arrive dans de la  
18 poutine administrative, je ne peux pas vous  
19 aider ». Ça a finit là. On s'est levé, j'ai donné  
20 la main. Madame Cordato, je vous dirais, quatre  
21 jours plus tard, elle m'a appelé sur mon  
22 cellulaire, elle a dit : « Lino, j'ai vérifié tout  
23 ça, on a analysé tout ça, puis je peux vous dire  
24 que ça ne marchera pas ». J'ai dit : « Madame  
25 Cordato, bonne chance. Bonne élection », puis je

1 n'ai plus jamais reparlé à ces gens-là.

2 Deux, trois semaines plus tard, je me fais  
3 appeler par monsieur Laporte de Dunton Rainville,  
4 il dit : « Monsieur Zambito, est-ce que vous pouvez  
5 passer à mes bureaux? J'aimerais vous parler ». Je  
6 me rends à ses bureaux, je rentre dans la salle de  
7 conférence. Il dit : « J'aimerais vous dire que  
8 monsieur Kemp m'a rencontré, il m'a dit qu'il y a  
9 de la matière sur vous, qui, à un moment donné,  
10 c'est assez grave pour vous envoyer en prison ». Je  
11 dis à monsieur Laporte : « Dites à monsieur Kemp  
12 qu'il appelle la Sûreté du Québec, puis qu'il donne  
13 les documents. Je ne sais pas qu'est-ce qu'il peut  
14 avoir contre moi. Moi, je n'ai rien à me reprocher,  
15 puis qu'il fasse qu'est-ce qu'il a à faire ». Puis,  
16 à un moment donné, au mois d'octobre est arrivé  
17 l'émission « Enquête » où les cassettes ont été  
18 dévoilées puis j'ai tenté d'organiser les élections  
19 à Boisbriand et tout ça.

20 Je pense qu'à un moment donné les  
21 journalistes ont fait, avec des cassettes d'une  
22 heure et demie, ils ont ressorti l'extrait qui  
23 faisait leur affaire, puis en bout de ligne, la  
24 vérité n'a jamais sorti. Moi, je vous dis, il y a  
25 eu trois rencontres, pas deux rencontres. Il y a

1 des demandes qui m'ont été faites. Ces rencontres-  
2 là ont été initiées par eux. Et aujourd'hui, avec  
3 le recul, j'ai peut-être été naïf d'avoir présumé  
4 de leur bonne foi. J'ai eu une accusation par le  
5 DGE.

6 Q. **[427]** On va y revenir de ça.

7 R. Oui.

8 Q. **[428]** On va y revenir de ça demain.

9 R. Oui.

10 Q. **[429]** Je veux juste faire le préambule pour demain  
11 matin...

12 R. Oui.

13 Q. **[430]** ... parce qu'on va déposer ces documents-là  
14 demain.

15 R. Oui.

16 Q. **[431]** Mais, juste pour être sûr, c'est-à-dire la  
17 matière en tant que telle, c'étaient deux  
18 enregistrements. C'étaient deux enregistrements,  
19 c'étaient deux cassettes, les deux premières  
20 rencontres que vous avez faites.

21 R. Ça, c'est qu'est-ce qu'eux prétendent qu'il y a eu  
22 deux enregistrement. Moi, je vous dis, je ne sais  
23 pas la façon de la conversation qu'il y a eue...

24 Q. **[432]** Vous avez été mis au courant que vous avez  
25 été enregistré là, on vous a entendu là.

1 R. Oui, oui, oui, oui. Absolument, mais ils ont  
2 enregistré...

3 Q. **[433]** Bon. Il y en a deux.

4 R. ... la première rencontre et la deuxième rencontre,  
5 mais...

6 Q. **[434]** Parfait. Et vous souvenez-vous des dates de  
7 ces enregistrements-là?

8 R. Bien, écoutez, je vous ai dit il y a une rencontre  
9 qui a eu lieu au mois de mai, fin mai, et l'autre a  
10 eu lieu le lendemain du conseil de ville de la  
11 Ville de Boisbriand au restaurant Tutti Frutti.

12 Q. **[435]** Parfait. Et ça va emmener d'autres choses et  
13 va emmener également des accusations déposées par  
14 le Directeur général des élections dont on va  
15 aborder demain matin.

16 R. Si...

17 Q. **[436]** Oui.

18 R. D'accord.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Avant de quitter, peut-être qu'on peut demander dès  
21 maintenant là, on a pas mal entamé le témoignage de  
22 Monsieur Zambito, s'il y a des parties qui vont se  
23 montrer intéressées et auront un intérêt à contre-  
24 interroger, seulement sur la portion Boisbriand,  
25 Monsieur Zambito. Bon. Alors, je pense que, Maître



1 Girard, vous avez votre réponse. Le contre-  
2 interrogatoire va être très très très très court.  
3 O.K. Et en ce qui concerne les médias, si votre  
4 argument pour lever - parce que vous avez dit que  
5 sinon la totalité de son témoignage - si l'argument  
6 que vous voulez soulever est que ça a déjà fait  
7 l'objet de reportage et que ça a déjà fait l'objet  
8 de publicité... Est-ce que c'est ça que vous voulez  
9 notamment plaider?

10 Me GENEVIÈVE GAGNON :

11 Il y a une partie de ça, il y a d'autres arguments  
12 aussi, mais effectivement il y a une partie de ça,  
13 qu'il y a beaucoup de ces faits-là qui sont déjà  
14 publics. Je comprends qu'il ya des choses qui ne le  
15 sont pas, ça va faire partie de l'argumentation, ce  
16 n'est pas la totalité de l'argumentation, loin de  
17 là.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 O.K. Parce que cet argument-là, je peux vous dire  
20 que disons que je serais portée à penser que je ne  
21 voudrais pas aggraver les faits par d'autres  
22 reportages et mettre l'emphase là-dessus parce  
23 qu'il n'y a pas seulement monsieur Zambito, mais je  
24 crois comprendre que d'autres individus sont  
25 également accusés.

1 Me GENEVIÈVE GAGNON :

2 Alors, j'en prends bonne note. Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Parfait.

5 Me GENEVIÈVE GAGNON :

6 Bonne soirée.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, bonne soirée à tous.

9 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

10

11

12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON, sténographes officiels dûment autorisés à pratiquer avec la méthode sténotypie, certifions sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de la preuve en cette cause, le tout conformément à la Loi;

Et nous avons signé :

\_\_\_\_\_  
JEAN LAROSE  
Sténographe officiel

\_\_\_\_\_  
DANIELLE BERGERON  
Sténographe officiel